

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ABONNEMENTS

En ville fr. 8.— 4.— 5.—
 Hors de ville ou par la poste
 dans toute la Suisse, 9.— 4.50 5.25
 Evazange (Union postale), 25.— 11.50 6.25
 Abonnement aux bureaux de poste, 10 ct. en sus.
 Changement d'adresse, 50 ct.

ON S'ABONNE A TOUTE ÉPOQUE

Bureau: 1, Temple-Neuf, 1
 Vente au numéro aux kiosques, dépôts, etc.

Casier Postal N° 5755

Paraissant tous les jours, excepté le dimanche.

Téléphone N° 207

ANNONCES c. 8

Du contenu: 1^{er} insertion, 1 à 3 lignes 50 ct.
 4 et 5 lignes, 65 ct. 6 et 7 lignes 75 ct.
 8 lignes et plus, 1^{er} fois, la ligne, ou son espace 10 s.

De la Suisse et de l'étranger: 15 ct. la ligne, ou son espace, 1^{er} fois, minimum, 1 fr.
 N. B. — Pour les avis lucides, mortuaires, les réclames et les surcharges, demander le tarif spécial.

Bureau: 1, Temple-Neuf, 1
 Les manuscrits ne sont pas rendus

et du Vignoble Neuchâtelois

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Organe général de Publicité et Journal quotidien pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes.

Les annonces de provenances étrangère et suisse (hors du canton de Neuchâtel et de la région des lacs de Neuchâtel, Morat et Bière) sont reçues par l'Union des Journaux suisses pour la publicité (Union réclame). Bureaux à Lucerne et Lausanne.

Les annonces reçues avant 3 heures (grandes annonces avant 11 h.) peuvent paraître dans le numéro du lendemain.

AVIS OFFICIELS

COMMUNE de NEUCHÂTEL

Le public est informé que la doche du temple de Serrières sera sonnée mardi 16 courant, à 3 heures après midi, à l'occasion d'un enterrement.

Direction de Police.

ENCHERES

République et canton de Neuchâtel



VENTE DE BOIS

Le département de l'Industrie et de l'Agriculture fera vendre, par voie d'enchères publiques et aux conditions qui seront préalablement lues, le **lundi 22 avril**, des **2 heures après midi**, les bois suivants, situés dans les **Allées de Colombier**:

- 20 billes de frêne,
- 32 " de peuplier,
- 41 " de tilleul,
- 6 " de plane,
- 60 stères de bois divers,
- 12 lots de branches.

Le rendez-vous est au bas de la grande allée.

Neuchâtel, le 12 avril 1907.

IMMEUBLES

A VENDRE

à l'ouest de la ville, dans quartier tranquille, à proximité du tram, à 10 minutes de Serrières, dans belle situation, vue imprenable sur le lac et les Alpes, une maison d'habitation neuve renfermant 4 appartements soignés, jardin, etc. — S'adresser à M^{lle} James de Reynier & C^{ie}, à Neuchâtel.

Belle villa à vendre

dans situation exceptionnelle, à la rue de la Côte. Vue très étendue; confort moderne; chauffage central; veranda et jardin; issues sur deux rues. Pour tous renseignements, s'adresser **Etude G. Etter**, notaire, 8 rue Purry.

Vente d'une forêt à VILLIERS

Samedi 20 février 1907, dès 8 h. du soir, à l'hôtel de Bonmune à Villiers, les bois de laines-Henri Mosset, exposeront en vente publique, l'immeuble article 195 du cadastre de Dombresson, aux **Forêts du Côté**, bois de 17,558 m²; exploitation facile.

Pour visiter la forêt s'adresser à M. Alfred Mosset, à Villiers.

A VENDRE

Maisons neuves aux Parcs. Bâtiment de 8 logements de 5 chambres.

Maison de 5 logements, grand atelier, place spacieuse. Convient pour industriel. — S'adresser pour renseignements, à M^{me} Hamber frères, Ecluse 22.

à vendre, à Peseux

une belle propriété avec deux maisons, jardin, verger et dépendances, ayant issues sur deux routes. Pour renseignements, s'adresser à l'Etude du notaire Barbezat, Terreaux 8, Neuchâtel.

La Feuille d'avis de Neuchâtel, hors de ville, 4 fr. 50 par semestre.

Etude Paul Jacottet et Tell Bersot, au Locle

A VENDRE

Maison d'habitation et jardin d'agrément au centre du Locle

On offre à vendre un immeuble situé à la Grande rue, au centre du Locle, comprenant un magnifique bâtiment assuré **140,000 fr.**, renfermant 10 logements, tous parfaitement entretenus et d'un bon rapport, plus un splendide jardin d'agrément, le tout d'une contenance de 811 mètres carrés.

Situation exceptionnelle
 Conditions favorables de prix et de paiement.
 Pour tous renseignements et pour traiter, s'adresser à l'Etude Paul Jacottet et Tell Bersot, au Locle.

MAISON AVEC BOULANGERIE

On offre à vendre une maison située au centre de la ville, renfermant trois appartements et une boulangerie bien achalandée.

S'adresser Etude Ed. Petitpierre, notaire.

VENTE PUBLIQUE D'UN IMMEUBLE

situé à Serrières

Pour sortir d'indivision, la Commune de Neuchâtel (successeur Erhard Borel) et la Société Technique, exposent en vente par voie d'enchères publiques, en l'Etude et par le ministère du notaire Ed. Petitpierre, le **vendredi 19 avril, à 11 heures du matin**, l'immeuble et part d'immeuble qu'elles possèdent indivisément, et dont la désignation cadastrale est résumée ci-après:

Cadastre de Neuchâtel

1. Article 2119, plan fol. 58, n° 41 à 43, **Plan de Serrières**, bâtiment, place et jardin de 271 m². Limites: nord, ruelle Bonhomme; est, 2123; sud, 2120; ouest, 1831.

2. Part de copropriété, soit la moitié de l'immeuble suivant, en indivision avec un autre propriétaire.

Article 2123, plan fol. 59, n° 49, **Plan de Serrières**, chemin d'accès commun aux articles 2119, 2120, 2121, 2122 de 125 m². Limites: nord, ruelle Bonhomme; est, 743; sud, route cantonale; ouest, 2119, 2120, 2124, 2121.

Le bâtiment, en bon état, est assuré contre l'incendie pour **27,400 fr.** Il renferme huit appartements. Le revenu brut est actuellement de **2290 fr.** Il s'agit d'un **immeuble de rapport** dont le **rendement est élevé et certain.**

Les amateurs peuvent prendre connaissance du cahier des charges et obtenir tous renseignements, en l'Etude du notaire Ed. Petitpierre, 8, rue des Epancheurs.

Etude Paul Jacottet et Tell Bersot, au Locle

IMMEUBLES DE RAPPORT A VENDRE

AU LOCLE

An plateau du Stand, deux bâtiments avec dégagements, assurés l'un pour **40,400 fr.** et l'autre pour **22,500 fr.**

Rue Girardet, un bâtiment avec jardins assuré **25,500 fr.**

Rue du Marais, un bâtiment avec dépendances, assuré **81,000 fr.**

Sur les Regues, deux bâtiments d'habitation, plus atelier, remise, assurés ensemble **79,000 fr.**, et de vastes terrains en nature de prés, jardins potagers et d'agrément.

Rue de la Gare, un bâtiment assuré **45,200 fr.**

Aux Cent-Fas, un bâtiment assuré **45,000 fr.**

Rue des Envers, deux bâtiments assurés l'un **73,200 fr.** et l'autre **56,400 fr.**

Rue de la Côte, 4 bâtiments assurés l'un **32,200 fr.**, le deuxième **27,600 fr.**, le troisième **61,000 fr.**, et le quatrième **61,700 fr.**

Impasse de l'Hospice, un bâtiment assuré **19,000 fr.**

Rue de France, un bâtiment avec remise et dégagements, assuré **39,500 fr.**

Quartier de l'Avenir, deux bâtiments avec jardins et dégagements, assurés l'un **23,000 fr.** et l'autre **27,700 fr.**

Sur les Monts, un bâtiment assuré **19,300 fr.**, avec jardins et dégagements.

A la Jalouse, un bâtiment assuré **35,000 fr.**, avec dégagements.

Rue de l'Avenir, bâtiment, jardin et dépendances, assuré **50,000 fr.**

Plus 4 beaux domaines situés à proximité du Locle, pouvant suffire à la garde de 4 à 15 pièces de bétail.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Etude Paul Jacottet et Tell Bersot, au Locle.

A VENDRE

OCCASION

A vendre 2 couches avec châtis. Ecluse 8.

Lits en fer

complets, une table et une armoire à 2 portes. S'adresser Bureau Château 9.

ÉPICERIE MONNARD VAUSEYON

J'avise mon honorable clientèle ainsi que le public du Vauséyon, que dès aujourd'hui je joins un dépôt de pain à mon épicerie. — Pain blanc à 32 ct. le kg., bis 28. Je me recommande.

On porte à domicile.

A remettre

à Neuchâtel, pour cas imprévu, un bon

PETIT COMMERCE

bien achalandé. — Adresser offres sous H. 320 N. à Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

A vendre

LIBRAIRIE

Delachaux & Niestlé S. A. NEUCHÂTEL.

Vient de paraître:

Le Supplément au Nouveau Larousse illustré

superbe volume, grand in 4°, de 646 pages, contenant 2780 gravures, 92 tableaux, 15 cartes, en belle reliure, 25 fr.

N. B. — Tous les souscripteurs au Nouveau Larousse illustré, en 7 volumes, tiendront à posséder ce complément nécessaire de leur dictionnaire.

LE MEILLEUR DÉPURATIF DU SANG EST LA VALSEPAREILLE MODEL

contre boutons, dartres, épaississement du sang, rougeurs, maux d'yeux, scrofules, démanagements, route, rhumatismes, maladies de l'estomac, hémorrhoides, affections nerveuses, etc. La Valsepareille Model soulage les souffrances de la vie de famille au moment des règles et se recommande contre toutes les irrégularités. Nombreuses attestations reconnaissantes. Agréable à prendre, 1/2 litre 3 fr. 50, 1/4 litre 5 fr., 1 litre (cure complète), 8 fr. Envoi franco par: La 56^{ph} Pharmacie centrale, rue du Mont-Blanc 9, Genève. Dépôts: Neuchâtel: Pharmacies Baulet, Bourgeois, Dardel, Donner, Guehart, Jordan, D. Reutter; Boudry: Chappuis; Cernier: Jehens; Colombier: Chable; Corcelles: Leuba; Couvet: Chopard; Fleurier: Schelling; Fontaines: Borel; Le Locle: Wagner; Saint-Blaise: Zintgraf.

Jolie poussette

anglaise à vendre d'occasion. Berceles 3, 1^{er} étage.

LIBRAIRIE-PAPETERIE

JAMES ATTINGER

Rue St-Honoré, 9 — NEUCHÂTEL — Place Numa Droz

RENTÉE DES CLASSES

Ouvrages, manuels et fournitures de classes

Serviettes, boîtes de compas, portefeuilles, matériel de dessin et peinture, etc.

pour

classes secondaires, latines, étrangères, supérieures

Ecole de commerce, Ecole normale, Académie, etc.

Le PREMIER APPAREIL du MONDE
 Le "RÊVE-IDEAL" Modèle 1907 perfectionné

Objectif de Marque
 (Le Célèbre Symétrical Anamorphosis Rossini)

8 Jours à l'Essai 16 Centimes par Jour

Le Dernier Effort de la Science!!!
 UN CHEF-D'ŒUVRE AU 100^e DE SECONDE!!!

L'objectif Rossini parce les ombres et les dernières lumières du soleil sans frais

Merveilleuse chrysalide, comme un papillon d'argent, l'appareil à plaques se dégage de l'appareil à pellicules à n'importe quel moment

Toutes les Manipulations se font SANS CRANTE-AUCUN VOILE

Tous les Appareils connus sont littéralement écrasés par le RÊVE-IDEAL merveilleux!

LE DOUBLE TIRAGE
 Remarque la petite dimension de l'appareil à Plaques qui se dégage de l'appareil à Pellicules.

L'APPAREIL OUVERT A MOITIÉ

30 MOIS DE CRÉDIT
 5 FRANCS PAR MOIS

LE MATÉRIEL COMPLET pour faire le développement et le tirage des épreuves, ce lot comprend:

- Une demi-douzaine de plaques de première marque;
- Une nouvelle bobine pelliculaire Vidil pour 3 poses;
- Un châssis spécial en métal pour développer les pellicules;
- Une douzaine de feuilles de papier sensible;
- Un châssis-press;
- Un flacon de révélateur;
- Un flacon de virage;
- Un paquet d'hypocyanite;
- Deux cuvettes en laque;
- Une lanterne pliante en toile rouge.

Le RÊVE-IDEAL n'a pas de rival au monde et permet de faire les "instantanés" les plus rapides et les clichés "posés" comme le fait un photographe dans un atelier; il donne des clichés 9x12 centimètres d'une finesse remarquable qui permettent toujours les agrandissements aux plus fortes dimensions.

Chaque appareil est accompagné:

- De 3 châssis doubles pour 6 plaques;
- D'une instruction très détaillée;
- D'un traité de photographie;
- D'un tarif spécial et exclusif pour nos acheteurs, offrant PRESQUE TOUT RÉEL, au prix de fabrication, les quelques petites choses qui deviendront utiles quand la provision contenue dans notre prime gratuite sera épuisée. C'est ainsi que, SUIVANT, nos acheteurs arriveront à faire de superbes photographies qui ne leur coûteront PAS MEME UN SOUS!!!

C'est un véritable prodige d'être parvenus à l'établir au prix

de **150 FRANCS** payables avec **30 Mois de Crédit**

qui sera accueilli avec faveur et qui consiste en

PRIMES GRATUITES

à raison de 5 FRANCS par MOIS, et donner en plus gratuitement les superbes primes détaillées ci-dessus!!!

L'emballage et le port sont gratuits. Les reçus sont présentés par le poète, sans frais pour l'acheteur.

VENDUS EN CONFIANCE, l'appareil et les primes sont GARANTIS tels qu'ils sont annoncés; ils peuvent être rendus dans la huitaine qui suit la réception s'ils ne convenaient pas.

J. GIRARD & C^o.

BULLETIN de SOUSCRIPTION

Je soussigné, déclare adhérer à MM. J. GIRARD & C^o, à Paris, l'appareil le RÊVE-IDEAL, avec les primes gratuites, comme détaillé ci-dessus, aux conditions énoncées, c'est-à-dire 5 francs après réception de l'appareil et des primes et paiements mensuels de 5 francs jusqu'à complète liquidation de la somme de 150 francs, prix total.

Fait à _____ le _____ 1907

Nom et Prénoms _____

Profession ou Qualité _____ SIGNATURE: _____

Domicile _____

Département _____

Prêre de remplir le présent Bulletin et de l'envoyer avec enveloppe

L'AGENCE de LA CHAUX-DE-FONDS, M. A. GIRARD
 5, Rue de la Promenade, 5, LA CHAUX-DE-FONDS.

E. PRÉBANDIER & FILS
 Téléphone NEUCHÂTEL Téléphone

Fourneaux de cuisine économiques de toutes grandeurs avec ou sans service d'eau chaude

Calorifère à ventilation installé selon les nouvelles prescriptions

POËLERIE ET FUMISTERIE CHAUFFAGE CENTRAL

D 6542

Bicyclettes

de dame à vendre 60 fr. et une bicyclette de course, poids 9 kg., pour 140 fr., ainsi que bicyclettes neuves à roues libres et frein sur jante depuis 140 fr. Promenade noire 8.

Extrait de Malt de D. Wander

40 ans de succès

Au fer. Contre la chlorose, l'anémie et la faiblesse générale. Fr. 1.40

Aux bromures, grand succès contre la coqueluche. Fr. 1.40

Aux glycérophosphates. Contre la dépression nerveuse. Fr. 2.—

A la pensée et à la diète. Stimule l'appétit et facilite la digestion. Fr. 1.50

Ala quin. Cont. les maux de tête et d'estomac de source nerveuse. Fr. 1.70

LES MALTSOSAN. Nourrissent pour nourrissons atteints de troubles intestinaux. Grand succès. Fr. 1.75

Sucre et bonbons de malt Wander. Fr. 0.3472

généralement réputés et encore sans rivaux. — En vente partout.

ECZÉMAS -- DARTRES

REMÈDE UNIQUE!

VOUS

NE VOUS LAISSEZ PAS ALLER AU DÉSESPOIR!

Le remède existe, soyez-en convaincus: c'est l'EAU PRÉCIEUSE DEPENDSIER.

Aucune Maladie de la Peau

NE RÉSISTE A L'EAU PRÉCIEUSE DEPENDSIER

Brochure envoyée gratuitement. — Innombrables attestations dans toutes les bonnes pharmacies.

Dépot central: A. ROZET: Pharmacie DEPENDSIER, qui envoie franco contre mandat poste de 4 fr. 50.

Dépôt général pour Neuchâtel: Pharmacie Dr L. REUTTER

Pianos et Harmoniums

R. MULLER successeur de G. LUTZ & C^o

Maison fondée en 1829

2, Rue Saint-Honoré, 2

MUSIQUE classique et moderne

Abonnements

FACILITE DE TRAVAUX EN TOUS GENRES

A L'IMPRIMERIE DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ESSOREUSES Machines à tordre le linge

avec vis régulateur et ressort double. Meilleure construction et la plus solide avec rouleaux en caoutchouc de 1^{re} qualité. — Rouleaux de réserve disponibles dans toutes les grandes. Je me charge de la réparation de toute machine défectueuse soit changement de rouleau ou n'importe quel

FABRIQUE D'ARTICLES EN CAOUTCHOUC

M SPECKERS Wwe ZURICH I

Kuttelgasse n° 19, Mittlere Bahnhofsstrasse

Violons

Mandolines et accessoires

PAYEMENT

ESSOREUSES Machines à tordre le linge

avec vis régulateur et ressort double. Meilleure construction et la plus solide avec rouleaux en caoutchouc de 1^{re} qualité. — Rouleaux de réserve disponibles dans toutes les grandes. Je me charge de la réparation de toute machine défectueuse soit changement de rouleau ou n'importe quel

FABRIQUE D'ARTICLES EN CAOUTCHOUC

M SPECKERS Wwe ZURICH I

Kuttelgasse n° 19, Mittlere Bahnhofsstrasse

Voir la suite des « à vendre » aux pages deux et suivantes.

La maison J. GIRARD & C^o, agence de LA CHAUX-DE-FONDS, encadre sur demande son Album illustré ou ses Catalogues de luxe et d'avis pour Appareils photographiques, Photographes, Garnitures de cheminée, Cartes, etc.

GRATIS ET FRANCO

Juilleries, Orfèvrerie, Services de table, Suspensions, Instruments de musique, Fils de chasse, Bicyclettes, Appareils de nettoyage par la ville, etc.

AVIS

Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse; sinon celle-ci sera expédiée non affranchie.

LOGEMENTS

A louer pour le 24 juin, un logement de 3 chambres, cuisine et dépendances. S'adresser Parcs 12, au magasin.

A LOUER

pour le 24 juin, de préférence à une ou deux dames, logement de deux chambres et cuisine, avec gaz. S'adresser Comba-Borel 8, de 1 à 4 heures.

Tout de suite ou pour le 1er mai, à une personne seule un logement d'une chambre, cuisine et bûcher. S'adresser Neuchâtel 8, au 2me.

A louer tout de suite, à la Cassard, un petit logement de 2 chambres, cuisine et bûcher. Prix 16 fr. par mois. S'adresser à J. Dubois, Cassard 18.

A louer à Ecublens s. Lausanne un appartement de 4 ou 9 pièces si on le désire, balcons, eau dans la maison, vue magnifique. Prix du tout 600 francs. - S'adresser à Alois Jaquenoud, Ecublens.

LOGEMENT

de 3 chambres, cuisine, dépendances, balcon, pour le 24 juin. S'adresser épicerie Côte 76.

A louer pour Saint-Jean, à Bel-Air-Mail, deux appartements de 5 chambres, véranda, chambres de bain, lessiverie, jardin. Etude E. Bonjour, notaire, Saint-Honoré 2.

Pour Saint-Jean prochain, à louer dans maison moderne, au-dessus de la route de la Côte, un bel appartement de 3 chambres et dépendances, jouissant d'une vue superbe. - S'adresser Etude Pettipierre, notaire, Epancheurs 8.

Au bas des Terraux

Second étage, avec balcon, eau, gaz et électricité, 5 chambres dont 4 en façades. Disponible à partir du 24 juillet. - S'adresser au n° 3, second étage, tous les jours entre 11 heures et midi.

An besoin on pourrait disposer de 2 chambres de plus.

Rue de la Côte. A louer immédiatement ou pour époque à convenir, de beaux appartements de 4 chambres, jouissant d'une vue magnifique. Chambre de bain, loggia. Eau, gaz, électricité. Chauffage central. S'adres. Etude Pettipierre, notaire, Epancheurs 8.

Rue du Roc. A remettre pour Saint-Jean un appartement de 3 chambres, avec petit jardin. S'adres. Etude Pettipierre, notaire, Epancheurs 8.

A louer logement de 3 chambres. Jardin. Vallon de l'Ermitage. S'adres. Etude Brauen, notaire.

A louer, pour le 24 juin, un logement de quatre chambres, cuisine et dépendances, à la rue Pourtalès. S'adresser chez MM. J. de Reyner et C^{ie}, Place-d'Armes 5.

A louer pour le 24 juin prochain, rue Louis Favre, un appartement de 3 chambres, ainsi qu'un de 6 chambres et dépendances. S'adres. Etude Pettipierre, notaire, Epancheurs 8.

A louer pour le 23 avril, au Neuchâtel, un appartement de deux chambres et dépendances. Etude Guyot & Dubied, Môle 10.

A louer à partir du 1er mai ou 24 juin, rue Louis Favre, un appartement de 4 chambres, cuisine et dépendances avec jardin. S'adresser Etude Guyot & Dubied, Môle 10.

POUR PENSIONNATS

A louer pour le 24 juin prochain, une maison entière de six chambres, située rue Louis Favre. - S'adresser Etude Pettipierre, notaire, Epancheurs 8.

Appartements neufs, confortables, soignés, 4 pièces, rue de la Côte, vis-à-vis de la gare. S'adresser à Henri Bonhôte, architecte-construteur.

A louer, dès maintenant ou pour le 24 avril, rue Louis Favre, un appartement de 3 chambres, cuisine, cave et galetas. S'adresser Etude Guyot & Dubied, Môle 10.

A louer pour Saint-Jean ou pour époque à convenir, villa de 10 chambres et villa de 12 chambres avec nombreuses dépendances et confort moderne. Situation de 1er ordre, vue magnifique. S'adresser Etude G. Etter, notaire, 8, rue Purry.

LES HAUTS-GENÈVEYS

A louer tout de suite ou pour époque à convenir, un logement de deux chambres, cuisine et dépendances. Situation superbe, près de la forêt et d'une gare. S'adresser à veuve Quinche, Les Hauts-Genèveys.

Tout de suite ou époque à convenir, appartements de 4 chambres, loggia, balcons, eau, gaz, électricité. S'adresser Guyot & Dubied, Môle 10.

Pares 97

A louer tout de suite ou époque à convenir trois beaux appartements neufs de 4 chambres, cuisine et dépendances. Situation superbe, près de la forêt et d'une gare. S'adresser à veuve Quinche, Les Hauts-Genèveys.

Tout de suite ou époque à convenir, appartements de 4 chambres, loggia, balcons, eau, gaz, électricité. S'adresser Guyot & Dubied, Môle 10.

LES HAUTS-GENÈVEYS

A louer tout de suite ou pour époque à convenir, un logement de deux chambres, cuisine et dépendances. Situation superbe, près de la forêt et d'une gare. S'adresser à veuve Quinche, Les Hauts-Genèveys.

Tout de suite ou époque à convenir, appartements de 4 chambres, loggia, balcons, eau, gaz, électricité. S'adresser Guyot & Dubied, Môle 10.

PLACES

On cherche une brave et robuste JEUNE FILLE de 18-22 ans, pour aider à la cuisine et au ménage. Bonne occasion d'apprendre le français. Bon traitement et vie de famille. Entrée au plus vite. S'adres. à G. Brandt, hôtel de la Poste, Fontaines (Neuchâtel).

On demande une domestique pour tout de suite, sachant faire une cuisine simple-bourgeoise et tous les travaux du ménage. Gage 30 fr. par mois. - S'adresser à M. Négelin, rue Centrale, Interlaken.

On demande une domestique pour tout de suite, sachant faire une cuisine simple-bourgeoise et tous les travaux du ménage. Gage 30 fr. par mois. - S'adresser à M. Négelin, rue Centrale, Interlaken.

On demande une domestique pour tout de suite, sachant faire une cuisine simple-bourgeoise et tous les travaux du ménage. Gage 30 fr. par mois. - S'adresser à M. Négelin, rue Centrale, Interlaken.

On demande une domestique pour tout de suite, sachant faire une cuisine simple-bourgeoise et tous les travaux du ménage. Gage 30 fr. par mois. - S'adresser à M. Négelin, rue Centrale, Interlaken.

On demande une domestique pour tout de suite, sachant faire une cuisine simple-bourgeoise et tous les travaux du ménage. Gage 30 fr. par mois. - S'adresser à M. Négelin, rue Centrale, Interlaken.

On demande une domestique pour tout de suite, sachant faire une cuisine simple-bourgeoise et tous les travaux du ménage. Gage 30 fr. par mois. - S'adresser à M. Négelin, rue Centrale, Interlaken.

CHAMBRES

A louer, pour Saint-Jean, à personnes tranquilles, petit logement de 3 à 4 pièces et dépendances. Balcon. Gaz. Jardin. Belle vue. - S'adresser rue Bachelin 1, rez-de-chaussée. c. o.

Chambre meublée à louer, rue Louis Favre 11, rez-de-chaussée. Jolie chambre à louer, rue Pourtalès 4, rez-de-chaussée.

Chambre meublée à louer, rue Louis Favre 11, rez-de-chaussée. Jolie chambre à louer, rue Pourtalès 4, rez-de-chaussée.

Chambre meublée à louer, rue Louis Favre 11, rez-de-chaussée. Jolie chambre à louer, rue Pourtalès 4, rez-de-chaussée.

Chambre meublée à louer, rue Louis Favre 11, rez-de-chaussée. Jolie chambre à louer, rue Pourtalès 4, rez-de-chaussée.

Chambre meublée à louer, rue Louis Favre 11, rez-de-chaussée. Jolie chambre à louer, rue Pourtalès 4, rez-de-chaussée.

Chambre meublée à louer, rue Louis Favre 11, rez-de-chaussée. Jolie chambre à louer, rue Pourtalès 4, rez-de-chaussée.

Chambre meublée à louer, rue Louis Favre 11, rez-de-chaussée. Jolie chambre à louer, rue Pourtalès 4, rez-de-chaussée.

Chambre meublée à louer, rue Louis Favre 11, rez-de-chaussée. Jolie chambre à louer, rue Pourtalès 4, rez-de-chaussée.

Chambre meublée à louer, rue Louis Favre 11, rez-de-chaussée. Jolie chambre à louer, rue Pourtalès 4, rez-de-chaussée.

Chambre meublée à louer, rue Louis Favre 11, rez-de-chaussée. Jolie chambre à louer, rue Pourtalès 4, rez-de-chaussée.

Chambre meublée à louer, rue Louis Favre 11, rez-de-chaussée. Jolie chambre à louer, rue Pourtalès 4, rez-de-chaussée.

Chambre meublée à louer, rue Louis Favre 11, rez-de-chaussée. Jolie chambre à louer, rue Pourtalès 4, rez-de-chaussée.

Chambre meublée à louer, rue Louis Favre 11, rez-de-chaussée. Jolie chambre à louer, rue Pourtalès 4, rez-de-chaussée.

Chambre meublée à louer, rue Louis Favre 11, rez-de-chaussée. Jolie chambre à louer, rue Pourtalès 4, rez-de-chaussée.

Chambre meublée à louer, rue Louis Favre 11, rez-de-chaussée. Jolie chambre à louer, rue Pourtalès 4, rez-de-chaussée.

Chambre meublée à louer, rue Louis Favre 11, rez-de-chaussée. Jolie chambre à louer, rue Pourtalès 4, rez-de-chaussée.

Chambre meublée à louer, rue Louis Favre 11, rez-de-chaussée. Jolie chambre à louer, rue Pourtalès 4, rez-de-chaussée.

Chambre meublée à louer, rue Louis Favre 11, rez-de-chaussée. Jolie chambre à louer, rue Pourtalès 4, rez-de-chaussée.

Chambre meublée à louer, rue Louis Favre 11, rez-de-chaussée. Jolie chambre à louer, rue Pourtalès 4, rez-de-chaussée.

Chambre meublée à louer, rue Louis Favre 11, rez-de-chaussée. Jolie chambre à louer, rue Pourtalès 4, rez-de-chaussée.

Chambre meublée à louer, rue Louis Favre 11, rez-de-chaussée. Jolie chambre à louer, rue Pourtalès 4, rez-de-chaussée.

Chambre meublée à louer, rue Louis Favre 11, rez-de-chaussée. Jolie chambre à louer, rue Pourtalès 4, rez-de-chaussée.

Chambre meublée à louer, rue Louis Favre 11, rez-de-chaussée. Jolie chambre à louer, rue Pourtalès 4, rez-de-chaussée.

Chambre meublée à louer, rue Louis Favre 11, rez-de-chaussée. Jolie chambre à louer, rue Pourtalès 4, rez-de-chaussée.

Chambre meublée à louer, rue Louis Favre 11, rez-de-chaussée. Jolie chambre à louer, rue Pourtalès 4, rez-de-chaussée.

Chambre meublée à louer, rue Louis Favre 11, rez-de-chaussée. Jolie chambre à louer, rue Pourtalès 4, rez-de-chaussée.

Chambre meublée à louer, rue Louis Favre 11, rez-de-chaussée. Jolie chambre à louer, rue Pourtalès 4, rez-de-chaussée.

Chambre meublée à louer, rue Louis Favre 11, rez-de-chaussée. Jolie chambre à louer, rue Pourtalès 4, rez-de-chaussée.

Chambre meublée à louer, rue Louis Favre 11, rez-de-chaussée. Jolie chambre à louer, rue Pourtalès 4, rez-de-chaussée.

Chambre meublée à louer, rue Louis Favre 11, rez-de-chaussée. Jolie chambre à louer, rue Pourtalès 4, rez-de-chaussée.

Chambre meublée à louer, rue Louis Favre 11, rez-de-chaussée. Jolie chambre à louer, rue Pourtalès 4, rez-de-chaussée.

Chambre meublée à louer, rue Louis Favre 11, rez-de-chaussée. Jolie chambre à louer, rue Pourtalès 4, rez-de-chaussée.

Chambre meublée à louer, rue Louis Favre 11, rez-de-chaussée. Jolie chambre à louer, rue Pourtalès 4, rez-de-chaussée.

Chambre meublée à louer, rue Louis Favre 11, rez-de-chaussée. Jolie chambre à louer, rue Pourtalès 4, rez-de-chaussée.

Chambre meublée à louer, rue Louis Favre 11, rez-de-chaussée. Jolie chambre à louer, rue Pourtalès 4, rez-de-chaussée.

Chambre meublée à louer, rue Louis Favre 11, rez-de-chaussée. Jolie chambre à louer, rue Pourtalès 4, rez-de-chaussée.

Chambre meublée à louer, rue Louis Favre 11, rez-de-chaussée. Jolie chambre à louer, rue Pourtalès 4, rez-de-chaussée.

Chambre meublée à louer, rue Louis Favre 11, rez-de-chaussée. Jolie chambre à louer, rue Pourtalès 4, rez-de-chaussée.

Chambre meublée à louer, rue Louis Favre 11, rez-de-chaussée. Jolie chambre à louer, rue Pourtalès 4, rez-de-chaussée.

Chambre meublée à louer, rue Louis Favre 11, rez-de-chaussée. Jolie chambre à louer, rue Pourtalès 4, rez-de-chaussée.

Chambre meublée à louer, rue Louis Favre 11, rez-de-chaussée. Jolie chambre à louer, rue Pourtalès 4, rez-de-chaussée.

Chambre meublée à louer, rue Louis Favre 11, rez-de-chaussée. Jolie chambre à louer, rue Pourtalès 4, rez-de-chaussée.

Chambre meublée à louer, rue Louis Favre 11, rez-de-chaussée. Jolie chambre à louer, rue Pourtalès 4, rez-de-chaussée.

Chambre meublée à louer, rue Louis Favre 11, rez-de-chaussée. Jolie chambre à louer, rue Pourtalès 4, rez-de-chaussée.

Chambre meublée à louer, rue Louis Favre 11, rez-de-chaussée. Jolie chambre à louer, rue Pourtalès 4, rez-de-chaussée.

Pour parents

Jeune fille intelligente, possédant belle écriture, pourrait entrer dans bonne maison de commerce de la ville, pour faire un apprentissage. Rétribution immédiate et augmentation suivant entente. Offres sous chiffres O. 2372 N. à Orell Füssli, publicité, Neuchâtel.

On demande un domestique connaissant les chevaux, à la Vacherie de Beaugard, Vauseyon.

Place facile et bien rétribuée, est disponible tout de suite, pour un domestique célibataire, sobre et travailleur, connaissant les chevaux et la culture des jardins potagers. Ecrire, avec références ou copies de certificats, sous N. P. 173 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

On demande pour ménage d'ordre, à La Chaux-de-Fonds, une domestique parlant le français, sérieuse et de toute moralité, pour s'occuper d'un enfant et étant, si possible, à même d'un peu de couture. Bonnes références exigées. Ecrire à D. C. 164 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

On cherche pour le 1er mai, une domestique propre et de toute confiance, sachant cuire, pour faire tous les ouvrages d'un petit ménage soigné. S'adresser Premier-Mars 12, au rez-de-chaussée, le soir de 8 à 9 heures. c. o.

On demande pour le mois de mai ou plus tôt, une cuisinière et une femme de chambre parlant français et bien recommandées. - Ecrire à J. V. 94 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel. c. o.

On demande pour le 1er mai, une domestique parlant français et bien recommandées. - Ecrire à J. V. 94 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel. c. o.

On demande pour le 1er mai, une domestique parlant français et bien recommandées. - Ecrire à J. V. 94 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel. c. o.

On demande pour le 1er mai, une domestique parlant français et bien recommandées. - Ecrire à J. V. 94 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel. c. o.

On demande pour le 1er mai, une domestique parlant français et bien recommandées. - Ecrire à J. V. 94 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel. c. o.

On demande pour le 1er mai, une domestique parlant français et bien recommandées. - Ecrire à J. V. 94 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel. c. o.

On demande pour le 1er mai, une domestique parlant français et bien recommandées. - Ecrire à J. V. 94 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel. c. o.

On demande pour le 1er mai, une domestique parlant français et bien recommandées. - Ecrire à J. V. 94 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel. c. o.

On demande pour le 1er mai, une domestique parlant français et bien recommandées. - Ecrire à J. V. 94 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel. c. o.

On demande pour le 1er mai, une domestique parlant français et bien recommandées. - Ecrire à J. V. 94 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel. c. o.

On demande pour le 1er mai, une domestique parlant français et bien recommandées. - Ecrire à J. V. 94 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel. c. o.

On demande pour le 1er mai, une domestique parlant français et bien recommandées. - Ecrire à J. V. 94 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel. c. o.

On demande pour le 1er mai, une domestique parlant français et bien recommandées. - Ecrire à J. V. 94 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel. c. o.

On demande pour le 1er mai, une domestique parlant français et bien recommandées. - Ecrire à J. V. 94 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel. c. o.

On demande pour le 1er mai, une domestique parlant français et bien recommandées. - Ecrire à J. V. 94 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel. c. o.

On demande pour le 1er mai, une domestique parlant français et bien recommandées. - Ecrire à J. V. 94 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel. c. o.

On demande pour le 1er mai, une domestique parlant français et bien recommandées. - Ecrire à J. V. 94 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel. c. o.

On demande pour le 1er mai, une domestique parlant français et bien recommandées. - Ecrire à J. V. 94 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel. c. o.

On demande pour le 1er mai, une domestique parlant français et bien recommandées. - Ecrire à J. V. 94 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel. c. o.

On demande pour le 1er mai, une domestique parlant français et bien recommandées. - Ecrire à J. V. 94 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel. c. o.

On demande pour le 1er mai, une domestique parlant français et bien recommandées. - Ecrire à J. V. 94 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel. c. o.

On demande pour le 1er mai, une domestique parlant français et bien recommandées. - Ecrire à J. V. 94 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel. c. o.

On demande pour le 1er mai, une domestique parlant français et bien recommandées. - Ecrire à J. V. 94 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel. c. o.

On demande pour le 1er mai, une domestique parlant français et bien recommandées. - Ecrire à J. V. 94 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel. c. o.

On demande pour le 1er mai, une domestique parlant français et bien recommandées. - Ecrire à J. V. 94 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel. c. o.

On demande pour le 1er mai, une domestique parlant français et bien recommandées. - Ecrire à J. V. 94 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel. c. o.

On demande pour le 1er mai, une domestique parlant français et bien recommandées. - Ecrire à J. V. 94 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel. c. o.

On demande pour le 1er mai, une domestique parlant français et bien recommandées. - Ecrire à J. V. 94 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel. c. o.

On demande pour le 1er mai, une domestique parlant français et bien recommandées. - Ecrire à J. V. 94 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel. c. o.

On demande pour le 1er mai, une domestique parlant français et bien recommandées. - Ecrire à J. V. 94 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel. c. o.

On demande pour le 1er mai, une domestique parlant français et bien recommandées. - Ecrire à J. V. 94 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel. c. o.

On demande pour le 1er mai, une domestique parlant français et bien recommandées. - Ecrire à J. V. 94 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel. c. o.

On demande pour le 1er mai, une domestique parlant français et bien recommandées. - Ecrire à J. V. 94 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel. c. o.

On demande pour le 1er mai, une domestique parlant français et bien recommandées. - Ecrire à J. V. 94 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel. c. o.

On demande pour le 1er mai, une domestique parlant français et bien recommandées. - Ecrire à J. V. 94 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel. c. o.

On demande pour le 1er mai, une domestique parlant français et bien recommandées. - Ecrire à J. V. 94 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel. c. o.

On demande pour le 1er mai, une domestique parlant français et bien recommandées. - Ecrire à J. V. 94 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel. c. o.

On demande pour le 1er mai, une domestique parlant français et bien recommandées. - Ecrire à J. V. 94 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel. c. o.

On demande pour le 1er mai, une domestique parlant français et bien recommandées. - Ecrire à J. V. 94 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel. c. o.

On demande pour le 1er mai, une domestique parlant français et bien recommandées. - Ecrire à J. V. 94 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel. c. o.

On cherche une aide-lingère

sachant bien coudre et repasser. Ecrire sous chiffre H 2546 M à Haenstein & Vogler, Montreux.

On demande pour tout de suite, un bon domestique charretier chez M. Duery, Beaugard 21.

Demoiselle parlant 5 langues, rompue au commerce, possédant des références de premier ordre, demande place dans bureaux ou magasins. Ecrire sous chiffres V 3491 C à Haenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.

N'importe qui, désirant gagner 3 à 10 fr. et davantage par jour, par des travaux faciles à faire à la maison, sans quitter son travail quotidien, doit écrire immédiatement à la Fr. Société Int. d'Industrie, Genève, case 1935. E.Lx870. Offre sérieuse, pas trompeuse, pas de remboursement.

Apprentissages Avis aux modistes. Quelle bonne modiste de la ville serait disposée à apprendre rapidement son métier à une jeune fille. Adresser offres et conditions par écrit sous X. Z. 170 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Jeune homme ayant terminé ses classes pourrait entrer comme APPRENTI dans une maison de gros de la ville. Offres écrites sous chiffre M. N. 74 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Perdu dimanche, à Chantemerle (stand de Corcelles) une montre. La rapporter contre récompense à M. Ph. Guillemaud, Peseux.

A VENDRE Pianos Blüthner Pianos Steinweg Nachl. Pianos Mand, Pleyel, Lipp, Kapps, Seiler, Kriegelstein, Gurs & Kallmann, Ritter, etc.

dans tous les styles. PIANISTE SPÄTHER Pianos des fabricants suisses Harmoniums américains et autres Grand choix pour vente et location

Hugo-E. Jacobi FABRICANT DE PIANOS Maison de confiance Magasin rue Pourtalès n° 9-11 au 1er étage NEUCHÂTEL

Gros - PAPETERIE - Détail F. Bickel-Henriod en face de la Poste Maison spéciale de FOURNITURES DE BUREAU et d'école

FABRIQUE DE Registres en tous genres Copie de lettres Presses à copier Classeurs Timbres caoutchouc et métal Numéroteurs Grand assortiment de Papiers à lettre et Enveloppes avec ou sans impression Pour tous les articles prix spéciaux suivant quantité

Pour charbon A remettre, à Neuchâtel, pour cause de santé et départ, un bon atelier de charbonnage. Bel outillage et bois sec. Ecrire sous case postale 4911, Neuchâtel.

Bourre d'épeautre pour lits d'enfants au magasin WASSERFALLEN Rue du Seyon

On cherche, pour magasin de nouveautés de la ville, une demoiselle connaissant à fond la tenue des livres (détail) et pouvant, entre temps, aider à la vente. - Offres par écrit sous Z. 433 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Un bon ouvrier tapissier trouverait immédiatement occupation. S'adresser chez J. Perriraz, tapissier, Neuchâtel.

On cherche, pour magasin de nouveautés de la ville, une demoiselle connaissant à fond la tenue des livres (détail) et pouvant, entre temps, aider à la vente. - Offres par écrit sous Z. 433 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Un bon ouvrier tapissier trouverait immédiatement occupation. S'adresser chez J. Perriraz, tapissier, Neuchâtel.

On cherche, pour magasin de nouveautés de la ville, une demoiselle connaissant à fond la tenue des livres (détail) et pouvant, entre temps, aider à la vente. - Offres par écrit sous Z. 433 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Un bon ouvrier tapissier trouverait immédiatement occupation. S'adresser chez J. Perriraz, tapissier, Neuchâtel.

On cherche, pour magasin de nouveautés de la ville, une demoiselle connaissant à fond la tenue des livres (détail) et pouvant, entre temps,

PARQUETERIE D'AIGLE

Représentant:

GUSTAVE MENTH

Téléphone 404 NEUCHÂTEL Téléphone 404

Album et prix courant à la disposition de toute personne en faisant la demande.

Entretien de vieux parquets

PIANOS, HARMONIUMS

et autres instruments de musique

Pianos choisis des célèbres fabriques Bechstein, Schiedmayer, Krauss, Rordorf, Pleyel, Kriegelstein, etc.

ÉCHANGE - LOCATION - GARANTIE

Pianos et Harmoniums d'occasion

Atelier de Lutherie - Fabrication - Réparations

Achat et vente de violons anciens. - Cordes harmoniques

LOUIS KURZ

7, Rue Saint-Honoré - NEUCHÂTEL

Médailles d'or: Nice 1854, Chicago 1893, Londres, 1896, Grenoble 1902

Diplômes d'honneur: Francfort 1880, Paris 1889, etc., etc.

Source d'Eau purgative de Birnenstorf (Argovie)

La meilleure eau purgative (minérale en Suisse) recommandée par les autorités les plus éminentes en médecine, en Suisse et à l'étranger. Employée avec succès sans pareil contre la constipation habituelle accompagnée d'hypochondrie, maladies de foie, la jaunisse, dégénération graisseuse du cœur, hémorrhoides, maladies de la vessie, de l'estomac, maladies des femmes, etc.

Tout spécialement recommandée aux malades d'influenza.

Se vend dans tous les dépôts d'eaux minérales, pharmacies et drogueries.

Max Zehnder, propr., à Birnenstorf (Argovie)

David Strauss & Co, Neuchâtel

Téléphone 613 - Bureau rue du Pommier 4

Vins de Neuchâtel - Bons vins de table en fûts et en bouteilles

Vins fins français en bouteilles

ARBOIS - MAGON - BEAUJOLAIS - BORDEAUX

Baume St-Jacques

Remède souverain pour guérir toute plaie ancienne ou nouvelle, ulcérations, brûlures, varices, pieds ouverts, hémorrhoides, éruptions, engelures. Dans toutes les pharmacies à 1 fr. 25. Dépôt général Pharmacie Saint-Jacques, Bâle Neuchâtel: Pharmacie Bourgeois

Matthey & Juvet

Tailleurs-Chemisiers Rue de la Place-d'Armes, 6 NEUCHÂTEL

A vendre, d'occasion et en très bon état, une

poussette 3 roues

Mme Paul Attinger, Portuis 17.

MONTREUX EAU ALCALINE

GAZEUSE OU NON GAZEUSE Maladies de l'Estomac, du Foie, des Reins et de la Vessie. En vente dans toutes les pharmacies. Dépôt central: Dr L. REUTTER, pharmacien, Neuchâtel.

BOULETS « SPAR »

J'attire l'attention sur la qualité des nouveaux boulets d'antracite offerts pour le chauffage des inextinguibles, etc.

Il existe de nombreuses fabriques livrant des produits de même apparence, mais ce qu'il importe c'est d'être certain que l'on ait utilisé pour leur fabrication de l'antracite de première qualité. Il ne faut donc pas confondre les boulets SPAR avec d'autres boulets anonymes.

Téléphone 170. V. REUTTER FILS, rue du Bassin 14.

Gros et détail PAPETERIE Téléphone 75

F. BICKEL-HENRIOD

en face de la Poste

Maison spéciale de Fournitures pour

L'ÉCOLE DE COMMERCE

FABRIQUE DE REGISTRES Cahiers, Copies de lettres et Formulaire de première qualité

Grand choix de Serviettes, Classeurs, etc.

Prix modérés - Escompte 5 %

GROS Commerce de Cuirs DETAIL

E. JEANMONOD

Rue du Temple Neuf - NEUCHÂTEL - Rue du Temple Neuf

Grand choix de cuirs crouponnés, forts et lissés Courroies de transmission en cuir de 15 à 120 mm. de large au prix de fabrique

Cordes en cuir torsés et massives, et accessoires

Embouchoirs, formes à torcer

Remède infallible contre les cors, les verrues et la peau dure

Instrument à couper les cors sans se blesser etc., etc.

BOIS BUCHÉ

Briquettes, Anthracite, Houilles, Cokes

ET TOUS AUTRES COMBUSTIBLES

au Chantier Prêtre, Gare

MAGASIN RUE SAINT-MAURICE 10

Pour Semens

Avouines blanches de différentes provenances. - Avoine noire d'Irlande. - Froment et seigle du printemps, Orge, - Poisettes, tréfiles, luzernes, graminées, etc. c.o.

Au plus bas prix

MAGASIN CH. WASSERFALLEN

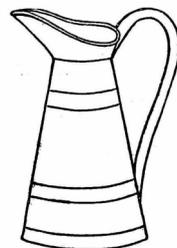
RUE DU SEYON

A la Ménagère

2, PLACE PURRY, 2

SPECIALITES

Articles de ménage, fer battu, émail, aluminium



Brosserie - Vannerie - Boissellerie

5 % D'ESCOMPTE AU COMPTANT

CARTES DE VISITE EN TOUS GENRES

à l'imprimerie de ce journal.

Chaussures

C. BERNARD

Rue du BASSIN

MAGASIN

toujours très bien assorti

dans

les meilleurs genres

de

CHAUSSURES FINES

pour

dames, messieurs, fillettes et garçons

Escompte 5 %

Se recommande,

C. BERNARD

A vendre une c. o.

ZITHER CONCERT

double, palissandre, très peu usagée, ayant coûté 120 fr. et laissée à 70 fr. S'adresser Comba-Borel 16.

Nouveaux Grands Magasins

AU LOUVRE

Rue du Seyon - X. KELLER-GYGER - Neuchâtel

NOUVEAU grand arrivage de superbes CONFECTIONS

pour Dames et Fillettes

Costumes en tous genres, dernières nouveautés

Modèles exclusifs dont la série ne sera pas renouvelée

MANTEAUX en tous genres, dernières nouveautés.

JAQUETTES et LIFFTBOYS, dernières nouveautés.

MANTES, COLLETS et COLLETS-RUCHES, dernières nouveautés.

JUPES-ROBES, noir et couleur.

JUPES-TROTTEUR, choix sans précédent.

BLOUSES, choix énorme dans tous les genres, dernière création.

JUPONS, JERSEYS, CORSETS, TABLIERS, CALEÇONS réforme.

Le plus grand choix superbes LAINAGES.

HAUTES-NOUVEAUTÉS en noir et couleur.

Les retouches nécessaires se font dans la maison

On se charge de faire Jupes, Blouses et Costumes sur mesure, coupe soignée

AU LOUVRE - X. Keller-Gyger - NEUCHÂTEL

LIBRAIRIE-PAPETERIE Delachaux & Niestlé S. A.

NEUCHÂTEL - Rue de l'Hôpital, 4 - NEUCHÂTEL

RENTREE DES CLASSES

Assortiment complet de fournitures d'école:

Tous les Livres

utilisés dans les différentes écoles de Neuchâtel.

Dictionnaires en toutes langues.

Cahiers - Serviettes - Sacs d'école

Portefeuilles de dessin - Compas d'Aarau

Porteplumes-réservoir de tous prix

N.-B. - Tous nos livres sont neufs et de la dernière édition.

Les magasins seront ouverts jusqu'à 8 heures du soir pendant l'époque de la rentrée des classes.

12 FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Le spécial de minuit

PAR

BURFORD DELANNOY

Traduit et adapté de l'anglais par Pierre Luguet

Grover secoua la tête.

— Il dit qu'il est venu ici et qu'il vous a acheté la propriété de Carlton Hall.

— Oh!...

— Il ajoute qu'il vous a payé, en billets de banque américains, la somme de vingt mille livres sterling. Et c'est l'homme, vous m'entendez bien, qui gît maintenant mort, tué dans l'accident de chemin de fer.

La pensée de son rêve compromis poussa M. Grover à parler; son discours fut quelque peu enroué.

— S'il a donné une somme pareille, il doit en avoir un reçu.

Ceci fut dit sur le ton d'une inquisition si délicate, si timide, que le détective se mit à rire.

Silhouetté comme il l'était devant la fenêtre, l'agent avec sa face ronde et ses boucles de cheveux gris, avait toute l'apparence d'un homme simple, et même ingénu. Shore, continuant à suivre le train de ses pensées, ajouta: — Je sais parfaitement que ce reçu n'existe pas, si je suis venu ici, c'est plutôt pour l'accomplissement d'une formalité que pour autre chose. Cependant, vous avez eu affaire à M. Carterbill?

— Oui.

— Je le pensais. Il a négocié, je suppose, pour l'achat de Carlton Hall?

— Oui.

Reproduction autorisée pour les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.

— Et que diriez-vous, maintenant, si je vous affirmais qu'il est entré en possession? L'agent frémit. Ce ne fut qu'avec lenteur, et d'une voix dont la douceur était étudiée, qu'il exprima son doute.

— Je... je croyais qu'il était mort?...

— Il l'est! répondit le détective en riant. Je parle de l'homme qui joue en ce moment son personnage.

Un soupir de soulagement de Grover, imperceptible pour Shore, suivit ces paroles. Puis, anxieusement:

— Comment a-t-il pris possession?

— Il est entré, simplement, et aussi droit que l'acier. Quand on lui a demandé de montrer son titre, il a dit qu'il l'avait perdu.

— Quel titre?

— Celui que vous lui auriez donné, paraît-il.

L'agent fit la grimace. Il y eut comme un désagréable pincement dans les environs de son cœur. Il poussa de nouveau l'exclamation qui le sauvait dans les moments difficiles.

— Oh!...

— C'est naturellement un mensonge?

Un instant, juste, d'hésitation — l'homme qui hésite est perdu — et Grover fit le plongeon, quitta sans esprit de retour les rivages de l'honnêteté. Il tritura le mot, l'espace d'un éclair, et dit:

— Oui.

— Je m'en doutais. Les gens, au temps où nous sommes, ne versent pas avec une pareille facilité, vingt mille livres sterling. Est-ce vrai?

— Oui.

L'agent avait secoué sa tête chauve affirmativement. Le geste était digne et il avait senti que ses répliques voulaient être en quelque sorte amplifiées.

Et, quand on lui demanda un signalement du Carterbill auquel il avait eu affaire, Grover ne le fit pas, mais montra la description qu'avaient donnée les journaux du cadavre trouvé sur la voie du chemin de fer.

Le détective prit son chapeau et se prépara à sortir.

— Allons, au revoir, Monsieur Grover. Et pardon de vous avoir dérangé.

Mais l'agent le rappela avant qu'il eût atteint la porte. Dans une suggestion subite, il avait aperçu quelque chose à faire.

Et, la main sur le front, il se demandait qu'oui. Laisser les choses telles qu'elles étaient signifiait la ruine certaine.

Oserait-il prendre le taureau par les cornes? Il se força à dire:

— Attendez un instant.

Le détective s'arrêta, surpris poliment intéressé en apparence, puis revint à la charge qu'il venait de quitter.

— Vous êtes détective?

— Détective privé.

— Vous pourriez peut-être faire quelque chose pour moi.

Grover était nerveux; Shore le remarqua.

— Oui, dit-il. De quoi s'agit-il?

— De la même chose... de Carlton Hall... de la propriété dont vous avez parlé.

— Ah!... Et en quoi puis-je vous être utile?

— Carterbill, le millionnaire — vous avez pu l'entendre dire — était un homme très excentrique.

— En effet.

— Il vint ici et parla de la villa. Le prix d'achat fut agréé, et... et il était sur le point de verser ce prix aux sollicitors...

— Oui.

L'auditeur avait grande difficulté à maintenir son attitude d'attention polie; il commençait à se sentir très intéressé.

— Je lui donnai une pièce, qu'il me dicta, et qui était destinée à établir son droit auprès de la gardienne de la propriété.

— Ah! il avait donc un titre quelconque?

— Oui...

— Hum!... c'est très curieux... Je pensais... Et que désirez-vous que je fasse?

— Eh bien! c'est très simple; je voudrais

que vous rentriez pour moi en possession de ce document, et d'un autre que j'ai délivré également à Carterbill.

— Un autre?...

— Oui... une sorte de... reçu, qu'il m'avait dicté comme l'autre pièce.

— Et comment pourrais-je m'y prendre pour récupérer ces deux documents?

— Dame! vous êtes détective, et ce n'est pas à moi à vous apprendre votre métier. Les papiers dont je parle étaient certainement sur le millionnaire, sur l'homme tué par la collision.

— Oui, je vois.

Le détective ne parlait pas beaucoup. Mais son intelligence entière travaillait; ses soupçons s'étaient éveillés. D'autre part, il avait une grande foi dans la règle du silence.

La taciturnité de l'un, quand il y persévère, incite souvent l'autre à parler plus qu'il ne le voudrait. Le silence a sur beaucoup de gens un effet nerveux très puissant.

L'agent réfléchit un moment, tourna ses mains et finit par dire:

— J'ai besoin de ces papiers.

— Pourquoi?

Grover grailonna dans son mouchoir et ajusta ses lunettes.

— Eh bien! voilà! dit-il d'un ton bonhomme et confiant. J'ai agi un peu trop vite, dans cette affaire, et surtout avec un peu trop de bonne foi. Avant que l'argent fut versé, j'ai donné, non seulement une attestation qui permettait de prendre possession, mais encore une sorte de reçu. Ce n'était pas un reçu définitif, comprenez-moi bien, malgré qu'il y eût un timbre de quittance sur le papier. C'était une sorte de garantie de la valeur du titre et de l'accord sur le prix d'achat, le tout transformable en un acquit formel.

— Je vois.

Le détective commençait réellement à voir, en effet.

— Je n'ai pas, à ce que je crois, de gros en-

nuis à redouter de mon imprévoyance (l'agent haussait les épaules en parlant), mais il pourrait peut-être m'en arriver de légers. En outre, je n'aimerais pas être considéré, dans le monde des affaires, comme un homme assez imprudent pour donner reçu de sommes qu'il n'a jamais touchées.

— Non, dit doucement le détective en se frottant le menton, je ne crois pas que vous l'aimeriez.

— Vous pensez bien que s'ils s'étaient agités tout autre que d'un millionnaire, je n'aurais pas commis cette folie; mais je pensais alors que tout irait droit comme la pluie. A présent, ce tamponnement et cette mort pourraient faire considérer les choses différemment.

— Oui, oui. Je vois quelles pourraient être les difficultés.

— Et je suis disposé à payer libéralement pour rentrer en possession de ces papiers.

Grover parlait plus ardemment maintenant et avec plus de confiance en soi-même. Le pis était dit, et il avait doublé le cap sur lequel il craignait de se briser au début de l'entretien.

— Vous les reconnaîtrez au premier coup d'œil; tous deux sont libellés sur du papier à en-tête semblable à celui-ci.

Il avait pris en parlant une feuille de papier à lettre dans son casier, et la tendait au détective, qui la considérait, pensif, et levait de temps à autre ses regards vers le visage congestionné de l'agent.

— Qu'est-ce que peuvent valoir, dit-il, pesant la matière en son esprit, la cervelle maintenant pleine d'un énorme soupçon contre l'homme qui lui faisait des propositions aussi étranges, qu'est-ce que peuvent valoir ces papiers si je les retrouve pour vous?

— Cinq cents livres, répondit l'agent.

Grover pensait qu'une forte somme engageait le détective à faire des efforts surhumains... Il ne songeait pas du tout que son ardeur à récupérer le reçu pût être interprétée contre lui.

— Ça vaut la peine de se déranger, dit tranquillement Shore.

Le détective parlait maintenant avec lenteur et, en ayant soin de se détourner de Grover, qu'il voulait embarrasser le moins possible.

— Pensez-vous pouvoir faire ce que je vous demande?

— Je crois pouvoir le faire sans grande difficulté. Naturellement, vous me donnez l'assurance que vous n'avez jamais touché cet argent?

— Oui, répondit l'agent avec véhémence — avec trop de véhémence pour un observateur tel que Shore. Je n'ai jamais vu un penny (1) de ces vingt mille dollars.

— J'ai toujours admiré l'assurance chez un coquin, pensait le détective, et ici je crois que je puis admirer sans crainte de me tromper.

Cependant, les choses prenant la tournure qu'elles venaient de prendre, ce n'était pas à lui à ébranler l'agent dans sa confiance en lui-même et en autrui. Ce brave Grover s'y transformait exactement comme s'il eût voulu se transformer en vache à lait... Pourquoi, au nom de tous les saints, l'en empêcher?

Shore était d'avis qu'il faut savoir profiter des circonstances et saisir l'occasion par son cheveu.

XXIII

Une empreinte dans la poussière

Le détective n'avait jamais été aussi plein de méditations qu'au moment où il quitta le bureau de l'honorable M. Grover. Il en était si accablé que la tête lui en faisait positivement mal.

En partant en chasse, il n'avait qu'un espoir très indéfini de récolter de l'argent; à présent, la perspective se faisait radieuse, éblouissante, des grosses sommes qu'il pouvait y avoir à ramasser sur la route.

Grand Bazar Parisien

Rue de la Treille
NEUCHÂTEL

Reçu un grand assortiment

Chapeaux de paille

pour Messieurs, Jeunes gens et Enfants

CHAPEAUX FINS

en palmier et en rotin

depuis l'article ordinaire
au plus joli genre
à des prix très avantageux

Se recommande, **C. BERNARD**

Ateliers de construction mécanique

PHILIPPE MARTENET

QUAI SUCHARD - SERRIÈRES

Fabrication de machines diverses suivant plans ou combinaisons.

Installations complètes d'usines. - Moteurs de tous genres; transmissions, poulies et machines, outils.

Spécialité de nouvelles scieries pour bois en grumes. Nouvel appareil à souder les scies à ruban.

DEVIS A DISPOSITION

Entreprise de fabrications diverses.

Réparation de machines et outils de tous genres et systèmes.

TRAVAUX SOIGNÉS

65 ANNÉES DE SUCCÈS

HORS CONCOURS PARIS 1900

GRANDS PRIX St-Louis 1904 - Liège 1905

RICQLÈS

SEUL VÉRITABLE ALCOOL DE MENTHE

PRODUIT HYGIÉNIQUE INDISPENSABLE

EXIGER du RICQLÈS

SPICHIGER & C^{ie}

Rue du Seyon 5

DRAPERIE ET NOUVEAUTÉS

Vêtements sur mesure

POUR HOMMES ET ENFANTS

Exécution prompte et soignée

AVIS DIVERS

Banque Commerciale Neuchâteloise

Délivre à Neuchâtel et à son agence de La Chaux-de-Fonds des bons de dépôt portant intérêt

à 4 % l'an sur bons à 3 ans (avec faculté de remboursement par la Banque après 2 ans),

3 % » » à 1 an,

3 % » » à 6 mois,

2 % » » à 3 mois et 30 jours de vue.

Avances sur titres courants jusqu'à 4 mois avec renouvellement éventuel.

Crédits en comptes-courants avec garanties réelles ou cautions.

Achat et vente de titres et coupons.

Location de coffres-forts au mois et à l'année.

Renseignements financiers.

Fabrique suisse de Ciment Portland

à SAINT-SULPICE (Val-de-Travers)

Conformément à l'article 13 des statuts, MM. les actionnaires sont convoqués en

assemblée générale ordinaire

pour le samedi 20 avril 1907, à 11 heures du matin, au siège social, à Saint-Sulpice.

ORDRE DU JOUR:

1. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 21 avril 1906.
2. Comptes de 1906. Rapports y relatifs du Conseil d'administration et des commissaires-vérificateurs. Votation sur les conclusions de ces rapports et spécialement fixation du dividende pour l'exercice de 1906.
3. Modifications aux statuts.
4. Nomination d'un administrateur.
5. Nomination de deux commissaires-vérificateurs pour 1907.

Aux termes de l'article 15 des statuts, MM. les actionnaires doivent, pour avoir le droit de participer à l'assemblée générale, opérer, jusqu'au mercredi 17 avril 1907 à midi, soit au siège social, soit à la Banque Cantonale Neuchâteloise, le dépôt de leurs actions. En échange de ce dépôt, ils recevront un récépissé nominatif et personnel qui leur servira de carte d'admission pour l'assemblée générale.

Le bilan, le compte de profits et pertes au 31 décembre 1906 et le rapport de M. les commissaires-vérificateurs seront déposés au siège social et à la Banque Cantonale Neuchâteloise, à Neuchâtel, où MM. les actionnaires peuvent en prendre connaissance à partir du 12 avril 1907.

SAINT-SULPICE, le 23 mars 1907. H 3441 N.

Le Conseil d'administration.

BANQUE FÉDÉRALE

(SOCIÉTÉ ANONYME)

LA CHAUX-DE-FONDS

Direction centrale: ZÜRICH

Comptoirs: BALE, BERNE, LA CHAUX-DE-FONDS, GENÈVE, LAUSANNE, SAINT-GALL, VEVEY, ZÜRICH

Capital social: Fr. 30,000,000. Réserves: Fr. 5,250,000

Nous recevons, en ce moment, des Dépôts d'argent aux conditions suivantes:

3 1/2 % en compte-courant disponible à volonté. H 535 C

4 % sur Carnets de Dépôts, dès le 31 mars 1907.

4 % contre Bons de Dépôts, de 1 à 5 ans ferme et 3 mois de dénonciation ou contre Obligations à 3 ans ferme et 3 mois de dénonciation.

ROBES et MANTEAUX

M^{me} L. ARNAUDE, de Paris

- Maison de couture -

NEUCHÂTEL - 7, rue des Fausses-Brayes, 7 - NEUCHÂTEL

Se recommande. Travail très soigné.

GENÈVE Grand hôtel meublé du Théâtre

(Maison du Café Lyrique)

12, Boulevard du Théâtre - Place Neuve

80 lits - Confort moderne - Chauffage central - Electricité

Au centre des affaires, des établissements financiers, de la poste et télégraphes. à 2 minutes de toutes les lignes des tramways du canton.

Quartier tranquille, séjour recommandé aux familles et voyageurs.

Grand garage - Téléphone n° 4100

Otto MEDWED, propriétaire, Successeur de M. E. VILLARD.

H 1223 X

Toujours belle Maculature, à 0,25 le kilo

AU BUREAU DE CETTE FEUILLE

Cours de piano

18, 24 et 30 fr. par trimestre. Leçons d'ensemble pour commencent.

M^{lle} GUTHEIL
Beaux-Arts 3 c.o.

Leçons écrites de comptabilité américaine. Succès garanti. Prospectus gratuits. - H. Frisch, expert comptable, Zurich N. 59. A 2002 Z

SPÉCIALITÉ DE TEINTURE

LAVAGE, REFRISAGE

de boas et plumes d'autruches

et tous genres de fantaisie

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Beaux-Arts 5
2^{me} étage

Le Crédit Foncier Neuchâtelois

émet actuellement des obligations foncières à 3 ans, intérêt 4 0/0, au porteur, en coupures de 1000 fr., au pair et intérêt couru.

Le directeur, G.-E. PERRET.

INSTITUTRICE

diplômée
Leçons de français, d'allemand, d'anglais et de piano. - S'adresser chez M^{lle} Böhmer, Seyon 21.

EAU PURGATIVE NATURELLE

FRANÇOIS JOSEPH
Recommandée par l'Académie de médecine de Paris. Est le seul purgatif naturel agréable à prendre. En vente Pharmacie Dr Louis REUTTER.

BELLE-ROCHE SUR BELLEVAUX

PENSION-FAMILLE
Grand jardin

D^r Matthey

ABSENT

jusqu'au 1^{er} mai

Office de placement du Seeland bernois

JEUNE FILLE

de 14 à 16 ans, de bonne famille, trouverait place comme pensionnaire dans très bonne famille du canton de Zurich. Ecoles secondaires, prix modéré. S'adresser à M. Egger, pasteur, à Corgémont (Jura bernois), H. 2083 Y.

Famille distinguée, à Brugg (Argovie), prendrait comme

seul pensionnaire

jeune homme désirant apprendre la langue allemande. Vie de famille. Renseignements Sablon 20. 3^{me}.

Académie de Neuchâtel

Cours libre de langue espagnole

M. T. Bertran, privat-docent, donnera pendant le semestre d'été deux cours de langue espagnole; un cours inférieur spécialement destiné aux débutants; un cours supérieur destiné aux élèves plus avancés.

Commencement des leçons et fixation de l'horaire, mardi 16 avril, à 5 heures. Pour renseignements et inscriptions, s'adresser au Secrétariat de l'Académie.

Le recteur.

COURRIER BERNOIS

(De notre correspondant)

L'homme aux 100,000 francs.
Pirate en herbe.

Berne, le 13 avril 1907.

Wylder, le « voleur de plis », n'occupera plus les journaux, et le dernier acte de la comédie s'est joué jeudi au tribunal de Zurich; les juges ont envoyé le trop entreprenant chemineau relâché pendant 4 ans et demi, à la différence entre le tien et le mien.

On se rappelle l'histoire qui eut des côtés assez piquants. Wylder, en novembre 1905, disparut subitement, emportant - avec ostentation - 300 fr. d'une vague caisse de secours... et cent mille francs dérobés aux C. F. F. Embarqué à Leives (Portugal) pour le Brésil - pays favori, paraît-il, des « mauvais garçons », voir Gallay - notre homme fut cueilli délicatement à son arrivée à Bahia et mis en lieu sûr.

On retrouva sur lui 99,000 francs qui furent également mis en lieu sûr (!) Mais du Brésil ici, la route est longue et peu propice aux sacs de monnaie, semble-t-il, car les Chemins de fer fédéraux ne purent jamais obtenir que 81,000 fr. des 99,000 fr. saisis sur le voleur.

Les 18,000 de différence se sont évaporés. Passez, muscade! Personne ne sait où ils sont allés! pas même les Brésiliens chargés de garder le magot! On peut croire, en tout cas, qu'ils n'ont pas été employés à des buts philanthropiques et qu'ils se sont égarés dans les poches trop hospitalières de quelque hidalgo.

Wylder arrêté, on s'attendait à le voir livré par extradition aux autorités fédérales. Il n'en fut rien. Après quelques jours de « clou », le chemineau en rupture de ban fut relâché et durant un certain temps on perdit sa trace. Il avait, cependant, mis le cap sur Buenos-Ayres où il avait trouvé, sous un faux nom, bien entendu, un petit emploi dans une maison de commerce. Mais reconnu par un compatriote, il fut dénoncé au consulat qui le fit arrêter, cette fois-ci pour de bon. C'était en novembre de l'an passé.

La République Argentine livra le coupable qui rentra, voici peu de temps, à Zurich, entre deux gendarmes.

Mais tous les voyages et toutes les démarches qu'il fallut faire ont coûté gros et les 81,000 fr. seront rudement écornés. Oyez plutôt! Note des avocats à Buenos-Ayres, 25,000 francs! Peste, voilà un bel endroit pour les chicanes!

On ne nous dit pas en quoi ont consisté les travaux des dits avocats, pour avoir à palper des honoraires princiers! Les jeunes juristes de notre belle Suisse feraient bien d'aller voir là-bas; si toutes les causes rapportent autant,

il doit faire bon avoir une étude à Buenos-Ayres.

Je continue: frais du consulat, 10,650 fr.; il s'agit sans doute des frais de rapatriement du sieur Wylder avec suite! C'est passablement cher. Enfin, il y a encore 3850 fr., frais du département de justice et police. Il ne faut pas oublier, en effet, que le port de lettres est de 25 centimes! que de paperasses on a dû entasser!

« Summa summarum », l'extradition, tous frais compris, a coûté la somme coquette de 40,000 fr. à peu près. C'est pour rien! Mais on frémit en songeant à ce qu'auraient été les frais si le voleur de pli était allé se réfugier plus loin encore, dans une des riantes du Pacifique par exemple. Les 100,000 fr. y auraient passé et il aurait peut-être fallu que le C. F. F. y mettent encore de leur poche! En tout cas, il ne leur reste, à l'heure qu'il est que 40,000 fr. du fameux pli!

Le délinquant, paraît-il, est rentré fort éprouvé des tourments endurés pendant sa détention à Buenos-Ayres et durant son voyage. C'est un blondin de 22 ans, à physiologie sympathique. Ce sont ses lectures, paraît-il, qui lui ont monté la tête. Il désirait ardemment passer la mer et les pays tropicaux exerçaient sur lui une grande attraction. Les loisirs que lui laissaient ses occupations étaient consacrés à des lectures de romans ou d'histoire des voyages. A plusieurs reprises il correspondait avec des agences maritimes pour obtenir des renseignements sur des pays où il voulait s'expatrier. C'est cette hantise des voyages qui a causé ses malheurs.

Chaque semaine, des plis chargés lui passaient entre les mains et il ne put résister à la tentation. Il hésita longtemps cependant et passa bien des nuits à réfléchir à l'acte qu'il allait commettre. Avec du ciment il prit l'empreinte d'un cachet dont il réussit à se faire un double. Vous savez le reste. Il remplaça l'argent volé par de vieux journaux et alla cacher le magot, emballé de toile cirée, dans la forêt.

Wylder, paraît-il, a raconté qu'au cours de son voyage déjà, en France, le remords l'avait saisi. Errant le soir, dans une ville étrangère, n'osant pas changer un billet de mille francs (il se savait traqué par la police) il songea un moment à se livrer à la justice. Mais il ne mit pas son projet à exécution.

On le voit, il n'est jamais inutile de répéter à notre jeunesse: les pierres sont dures partout, outre mer comme ici. Croyez ceux qui y sont allés voir et qui n'ont ramené des tropiques que des maladies... et peu ou pas d'argent. Malheureusement la passion des voyages ne se raisonne pas. Ne lisaient-on pas ces jours qu'un galopin de onze ans, à Zurich, avait fui la maison paternelle, en emportant 14,000 fr. pour aller courir le monde. Le mioche (que

l'on a rattrapé à temps à Hambourg) avait lu de ces romans d'aventures, à quatre sous, qui foisonnent, et il voulait aller faire le pirate dans les mers du Sud. Mieux valait, quoi qu'on puisse dire, les temps où les gosses lisaient encore les contes de notre mère l'ois. Les fées et les lutins ne les faisaient point faire des coups de tête pareils.

Le plus extraordinaire de l'histoire, c'est que le gamin dont je parlais était encore en possession de ses valeurs. Il aurait bien pu, en effet, rencontrer des pirates, bien avant d'avoir atteint les mers du Sud. Espérons que le voilà guéri pour un moment de ses goûts d'aventure.

Extrait de la Feuille Officielle Suisse de Commerce

La société anonyme L'Abeille, nouvelle société de construction à la Chaux-de-Fonds, au dit lieu, ayant révisé ses statuts, il résulte de cette révision que la durée de la société a été prorogée pour un temps illimité. Le fonds social, qui est de 292,700 fr., est représenté par 413 actions de 500 fr. et 837 actions de 100 fr. La société est représentée vis-à-vis des tiers par son bureau composé du président, du vice-président et du secrétaire-caissier du conseil d'administration; chaque membre du bureau peut signer au nom de la société, mais la signature collective de deux de ses membres est nécessaire pour engager la société.

Jeanne-Mina Bader s'est retirée de la société en nom collectif M^{me} Bader, modes et nouveautés, au Locle.

Sous la raison sociale Société anonyme du Chalet Central des Verrières suisses, il est créé une société anonyme, qui a son siège aux Verrières et pour but l'acquisition et l'exploitation d'une laiterie-fromagerie aux Verrières (Suisse). Les statuts de la société portent la date du 3 mars 1907 et sa durée est fixée à cinquante ans. Le capital social est de 100,000 fr., divisé en cent actions de 100 fr. nominatives. La société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature collective de deux membres du conseil d'administration.

Il a été créé, sous la raison sociale Société Immobilière de l'Evole, une société anonyme dont le siège est fixé à Neuchâtel. La société a pour but l'achat d'immeubles, la construction, la location et la vente de maisons à Neuchâtel. Les statuts de la société portent la date du 20 janvier 1907 et sa durée est indéterminée. Le capital social est de 100,000 fr., divisé en cent actions nominatives de 1000 fr. chacune. La société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature collective de deux membres du conseil d'administration.

Il est créé, sous la raison sociale des Converters S. A., une société anonyme, dont le siège est aux Converters (Neuchâtel), et qui a pour but l'acquisition, l'exploitation et le développement de l'usine des Converters pour la fabrication et la vente des ciments et chaux hydrauliques; la participation à toutes affaires similaires. L'achat, la vente de celles-ci et d'une manière générale, la fabrication, l'achat et la vente des ciments et chaux hydrauliques et leurs dérivés. La durée de la société est illimitée. Le capital social est de 90,000 fr., il est divisé en quatre-vingt-dix actions de 1000 fr. chacune, nominatives. La société est engagée par la signature collective: a. de deux administrateurs; b. d'un administrateur et du directeur; c. d'un administrateur et d'un fondé de procuration.

Il y avait d'abord le faux Carterbill. En lui laissant assez de ligne au bout du bec, il y avait chance de le noyer dans les eaux encore mystérieuses où il évoluait, et de transformer cette pêche en écus sonnants. C'était une question de tact et d'habileté; notre homme savait ne manquer ni de l'un ni de l'autre.

Puis venait l'agent de ventes d'immeubles de la rue Gro-vonor. Avant même d'avoir quitté son bureau, Shore l'avait toisé de fond en comble et avait soupesé sa valeur morale: c'était une vieille canaille; le moindre doute à ce sujet était interdit.

Mais, s'il avait reçu les vingt mille dollars, il s'en-suivait que l'homme de Carlton Hall, qui affirmait les avoir payés, pouvait dire la vérité. Et, si par la plus légère et par la plus impossible des chances, cet homme était réellement Carterbill, n'avait-il pas donné sa parole, quoi qu'il arrivât, une somme égale à la récompense serait versée par lui en paiement à la discrétion du policier?

En conséquence, Hawk Shore tiendrait sa bouche fermée; il faudrait un rude levier pour la lui ouvrir.

L'agent Grover avait promis cinq cents livres pour le reçu. Hawk Shore souriait de pitié en se remémorant les pauvres mensonges que le vieil homme lui avait dits... mensonges si transparents!

Il commença à penser que le réel M. Carterbill - vivant ou mort, cela n'avait aucune importance - avait parfaitement versé vingt mille livres entre les mains de Grover.

Et que Grover, affrôlé par le compte-rendu de la mort du millionnaire, tentait en ce moment même de s'approprier l'argent. Si ce n'était pas la vérité, c'était du moins fort vraisemblable.

Avant de quitter son bureau, Shore avait promis à Grover de faire de son mieux pour regagner possession du reçu, et en le disant il était sincère, il avait sérieusement l'intention de s'en occuper. Mais quand il l'aurait repris,

l'homme aurait à doubler ses chiffres pour le saisir à son tour. Si ce chiffon de papier signifiait vingt mille livres sterling pour l'homme qui y tenait tant, il devait signifier la moitié au moins de cette somme pour celui sans lequel la tranquille possession n'était pas possible. Shore se peignait à soi-même propriétaire de dix mille livres - il n'était pas étonnant que la tête lui fit mal.

Mais ce n'était pas tout, et une autre source de revenus s'était ouverte: la belle-mère. Celle-ci avait offert de payer un travail, qui, dès les premiers instants, paraissait vouloir se transformer en la plus facile des plaisanteries. Shore savait maintenant, en effet, que la belle-fille disparue et la garde-malade de Carlton Hall étaient la même et identique personne.

Il ne la croyait pas un seul instant coupable de l'assassinat de Mainwarring, mais cette question et celle de la prime à recevoir étaient différentes... la veuve désirait retrouver la jeune fille, et c'était tout.

En réalité, le détective n'avait jamais contemplé un horizon aussi brillant et aussi bleu, aussi doré serait sans doute une expression plus appropriée. Il considérait qu'il était probablement arrivé au tournant le plus heureux de son existence.

Il avait trois cordes à son instrument; il faudrait qu'il jouât de malheur ou fut bien maladroit pour ne pas tirer un air agréable de chacune d'entre elles.

Shore était, en outre, satisfait de lui; jamais de sa vie il ne s'était aussi complètement approuvé. Il était certain d'avoir bien fait son lit et de pouvoir se coucher, quand le moment serait venu, sans crainte de dégringoler par terre.

Il se disait que la belle-mère de Muriel n'était pas absolument sans reproche; et cette impression lui venait de la façon vindicative dont elle lui avait raconté son histoire.

Il comprenait bien que la police régulière croyait à l'innocence de la jeune fille; la seule

façon dont Mme Mainwarring en parlait aurait suffi pour donner cette opinion à ceux qui ne l'avaient pas.

Et le détective reconstituait aisément les événements qui avaient suivi la mort du joaillier; Muriel s'était enfuie pour une raison quelconque et qui n'avait absolument rien à voir avec cette mort. La belle-mère, haineuse, avait bâti sur cette fuite son accusation.

Quant à l'histoire de la jeune fille coupant la gorge à son père et se sauvant avec les bijoux, il n'en voulait à aucun prix. C'était extraordinaire et fou; ça ne tenait pas, comme on dit dans l'argot spécial des policiers.

En tout cas, c'était absolument improbable. De questions adroitement posées à la harpie qu'avait Mainwarring pour seconde femme, il ressortait clairement que le père adorait sa fille, et que la fille adorait son père. Et non seulement cette conviction était venue à Shore de ce qu'il avait fait dire à la belle-mère, mais encore de ce qu'elle avait dit d'elle-même en cherchant à faire croire que ces deux êtres s'exécraient. Elle mentait évidemment.

Elle était évidemment jalouse, amère, rancunière; elle avait toujours détesté Muriel, et lui était impossible de le dissimuler entièrement.

Shore résolut d'éclaircir pour lui-même la situation de Mme Mainwarring. Sa première entrevue avait été très hâtive; il avait un train à prendre. A présent, il pouvait consacrer un peu plus de temps à aller au fond des choses.

Le lendemain matin, de bonne heure, il sonnait à la villa Penbridge, et était reçu par l'ainable créature même qu'il songeait à interviewer. Sa première question, posée avant de dire bonjour, dénotait l'état de son âme.

- Des nouvelles?

Shore s'accoutuma de suite aux circonstances, et, notant l'impatience de Mme Mainwarring, répondit brillamment:

- Des meilleures. Je crois que je ne tarde-

rai pas à mettre la main sur la jeune lady que nous cherchons.

Les yeux de la belle-mère se mirent à étinceler; sa joie se traduisit par un immense soupir de soulagement.

Ce soupir heurtait un peu les théories qu'avait formées M. Shore. Ce qu'il venait de dire avait l'intention de dissimuler un piège, et il lui semblait bien que, dans ce piège, rien ne s'était pris. Dans les dernières théories du détective, Mme Mainwarring elle-même aurait pu avoir quelque chose à démêler avec le meurtre de son mari, dont elle accusait sa belle-fille avec tant d'ardeur, mais s'il en était ainsi, l'arrestation de Muriel ne pouvait lui servir en aucune façon... Cette arrestation était de nature, au contraire, à contrecarrer ses plans.

Shore avait pensé jusqu'alors sa férocity contre Muriel affectée; il l'avait supposée faisant partie du rôle qu'elle jouait; il en venait maintenant à la conclusion qu'elle ne jouait peut-être rien du tout et que sa haine était sincère.

Il s'assit et discuta de différentes matières avec la veuve, mentant avec l'aisance qui est parfois si profitable aux gens de sa profession. Il obtint comme résultat une recrudescence de la confiance de Mme Mainwarring. Il ne l'aimait pas plus qu'avant, mais ne la soupçonnait plus, du moins, de duplicité. Au contraire, il se convainquit qu'il avait affaire à une femme aussi simple que vindicative.

- Je voudrais, dit-il, que vous me laissiez visiter en entier cette maison.

- La police... commençait-elle.

- Oui... oui, je sais que la police a été partout; mais certains hommes trouvent des indices là où d'autres n'ont absolument rien vu. Laissez-moi m'y prendre à ma façon. Je désire que ni vous ni personne d'autre ne m'accompagne. Voulez-vous me permettre de passer dans toutes les chambres, de la cave au grenier?

Qui sait? ajouta-t-il, non sans une certaine dose de machiavélisme. Je trouverai peut-être, au cours de cette promenade, les éléments d'une accusation plus formelle encore contre votre belle-fille?

C'était encore un piège; mais cette fois elle y donna tête baissée, les yeux luisants.

Et ceci convainquit le détective: n'importe qui pouvait avoir assassiné le joaillier, mais ce n'était pas sa veuve. Et de là Shore partit pour conclure que le crime et le vol étaient l'œuvre de malfaiteurs.

Il savait déjà que la cassette où l'homme plaçait ses bijoux se trouvait toujours près du chevet de son lit, ce qui signifiait la mort certaine pour lui s'il faisait un mouvement ou poussait un cri qui pût effrayer les voleurs.

Mais ce qu'il tenait à apprendre, c'est comment ceux-ci avaient pu pénétrer dans la maison. Il y avait une prime offerte à celui qui retrouverait la piste des assassins, et Shore ne voyait pas bien pourquoi il ne toucherait pas l'argent du gouvernement comme celui de ses patrons particuliers.

La police régulière n'avait évidemment rien trouvé - il en aurait entendu parler - et la besogne restait tout entière à faire. Il démêlerait ce que ses collègues n'avaient pas démêlé, probablement parce qu'ils n'y avaient pas mis assez de zèle.

Au premier étage, là où couchait l'homme assassiné, il y avait cinq chambres, et à chaque bout du corridor se trouvait une fenêtre. L'une de ces fenêtres regardait la rue, et l'autre (une porte-fenêtre) donnait sur une arrière-terrace.

Shore examina soigneusement cette porte-fenêtre. Elle tournait sur des gonds, son cadre était fait comme celui des fenêtres françaises, et un verrou, se manœuvrant de l'intérieur, assujettissait les deux barres de bois du milieu.

Le détective était venu, muni d'une loupe. Il l'appliqua sur le verrou et sur le bois avoi-

nant et fit de suite une découverte qui lui alluma les yeux. La moulure qui couvrait le milieu de la fenêtre et fermait l'accès au vent et à la pluie était éloignée du cadre, légèrement, il est vrai, mais précisément à la hauteur du loquet.

Shore pensa alors qu'il était sur la bonne route, et qu'il allait faire des trouvailles intéressantes.

La lame d'un couteau mince avait évidemment été poussée entre la moulure et le cadre, au-dessous du loquet, et un mouvement de bas en haut de cette lame avait suffi pour le lever et pour ouvrir la fenêtre.

C'était un simple jeu pour des hommes habitués à l'effraction.

Il y avait d'ailleurs de faibles indications sur la peinture, que la loupe montrait, là où la lame avait passé.

Un observateur superficiel n'aurait absolument rien vu; une moulure qui joue est une chose à laquelle personne ne fait attention. Mais il n'y avait pas de détail négligeable pour l'examen de Hawk Shore. Il était minutieusement attentif; il faut lui rendre cette justice.

Satisfait, il ouvrit la porte-fenêtre, regarda dehors, puis se dirigea vers la maison voisine. Les deux immeubles étaient séparés par une grille, qu'un enfant aurait franchis sans difficulté; en regardant au-dessus de cette barrière, Shore remarqua que la maison voisine n'avait pas de rideaux aux fenêtres.

Ceci venait en confirmation de la théorie qu'il s'était déjà formée: la maison voisine était inoccupée. Le détective se reprochait de ne l'avoir pas remarqué du dehors; c'était un indice qui n'aurait pas dû échapper à son investigation.

Quelques instants plus tard, il franchissait la grille et collait son nez à une des fenêtres de la maison vide.

(A suivre.)

Martini Automobile Company Limited

MM. les actionnaires de cette société sont informés que l'assemblée générale...

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE NEUCHÂTEL

Assemblée générale ordinaire des actionnaires Le jeudi 2 mai 1907, à 10 h. du matin...

ORDRE DU JOUR: 1. Rapport du Conseil d'administration sur l'exercice 1906. 2. Rapport des commissaires-vérificateurs...

A dater du 25 avril courant, le bilan, le compte de profits et les états de la compagnie...

Le secrétaire, J. DE DARDEL. Le président, L. CHATELAIN.

Mise en adjudication

travaux de fouilles, pilotage, maçonnerie et pierre de taille pour construction de

Hôtel de la Banque Cantonale Neuchâteloise

Les plans et conditions de soumission sont déposés au bureau de M. Rychner, architecte...

On trouvera des billets à la Librairie Delachaux & Niestlé et à l'entrée de la salle.

FERBLANTERIE ET APPAREILLAGE

J. MALBOT

Travaux de bâtiments - Articles de ménage - Réparations en tous genres - Prix modérés.

POLITIQUE

France

Ayant déclaré l'abbé Jouin coupable de distribution publique à ses paroissiens dans l'église saint-Augustin, à Paris...

Belgique

Dans les milieux socialistes, on se propose d'organiser des mouvements de protestation contre le retrait du projet de loi sur les mines...

Espagne

C'est samedi prochain que s'ouvrira, à Madrid, le procès intenté à Nakens et à Ferrer...

LOTÉRIE « SÄNGERBUND »

SERRIÈRES

LISTE DES NUMÉROS GAGNANTS

Table with 10 columns of numbers representing lottery winners. Columns include numbers like 11, 13, 14, 16, 18, 20, 22, 24, 26, 28, 30, 32, 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48, 50, 52, 54, 56, 58, 60, 62, 64, 66, 68, 70, 72, 74, 76, 78, 80, 82, 84, 86, 88, 90, 92, 94, 96, 98, 100.

Les lots peuvent être retirés du 15 avril au 15 mai, au Collège de Serrières. S'adresser au concierge. Passé cette date, les lots non réclamés resteront au bénéfice de la société.

La société adresse ses sincères remerciements à toutes les personnes qui ont bien voulu contribuer à la réussite de cette loterie.

Neuchâtel-Serrières, le 14 avril 1907.

AVIS

aux entrepreneurs

M. Albert Krebs, propriétaire au Buisson, rière Cornaux, met au concours les travaux à exécuter, et la fourniture de tuyaux nécessaires pour l'établissement d'une conduite d'eau d'une longueur de 60 mètres environ.

Les entrepreneurs disposés à exécuter ces travaux peuvent prendre connaissance des conditions auprès du propriétaire sus-nommé et soumissionner jusqu'au 25 avril courant.

COURS DE COUPE

de tous vêtements par Mlle E. FREY, prof. à NEUCHÂTEL

Enseignement de la coupe et de la confection des vêtements de dames et enfants en 10 et 12 leçons. Cours privés pour coupeuses et lingères.

Vente de patrons

Etudiantes d'outre-Manche

En 1868, le professeur Sidgwick inaugura, à Cambridge, des conférences réservées au public féminin. Les auditrices vinrent si nombreuses qu'il fallut ouvrir, à leur usage, une maison de famille que dirigea Miss Clough, sœur du ministre Balfour. Cette maison, considérablement augmentée, est devenue le Newham College; il s'en est fondé une autre, en dehors de la ville, à Girton. Les étudiantes, traitées d'abord en amateurs, ont aujourd'hui à peu près les mêmes droits que leurs rivaux du sexe fort; elles suivent comme eux les cours de l'Université, travaillent à la Bibliothèque, qui est, avec ses 400,000 volumes, la troisième du Royaume-Uni; elles peuvent briguer presque tous les diplômes.

Le « Mois littéraire et pittoresque » donne quelques détails sur la vie des étudiantes à Cambridge. Il décrit le Newham College, magnifique établissement situé dans un immense jardin, ses chambres confortables, ses salles d'étude et de cours, son hall de gymnastique, sa belle bibliothèque et ses galeries de fêtes; des cotisations versées par les élèves servent à couvrir les menues dépenses communes, frais de bibliothèque et de jeux, pourboires aux domestiques, fleurs qui ornent les tables.

Après le dîner, ont lieu chaque soir des réunions. Le Newham College compte trois sociétés: l'une, chorale; la seconde, littéraire; la troisième, politique. Celle-ci, imitée du Parlement anglais, a son speaker et ses ministres, ministres des colonies, de la guerre, etc. Elle siège tous les lundis, et ses séances, fort animées, dégénèrent parfois en cris et en disputes.

UNE DAME

américaine, guérie, ainsi que son fils, après avoir fait vœu de faire connaître le remède employé pour combattre sa terrible maladie, indique gratuitement à ceux qui souffrent de nerf, de maux de tête, de vertiges, de palpitations de cœur, de fatigue cérébrale, de maladies d'estomac, de gastrite, de dyspepsie, de dilatation, d'aigreurs, d'entérite, de constipation, d'âge critique, de formation, de règles difficiles, d'anémie, un moyen simple, de résultat surprenant. — Ecrire à M. C. de S., à Aix-en-Provence (France). E. 6357

COUTURIÈRE

Mlle Fanny SCHEIDEGGER. TROIS-PORTES 4

informe sa clientèle et les dames de la ville en général, qu'elle reprend son métier dès le 18 courant.

Leçons de piano

Paul FÉVRIER PROFESSEUR Faubourg du Lac 1

VACCINATION

Le Dr Jacques de MONTMOLLIN vacciner lundi 15 avril, dès 3 h., et mardi 16 avril, dès 2 h., à son domicile.

ÉCHANGE

Dans une honnête famille bourgeoise de Soleure (un peu hors de ville), on prendrait un jeune garçon ou une jeune fille en échange d'un garçon de 15 ans, désireux suivre l'école pour apprendre le français. Soins assurés. S'adresser M. Marti, Feldbrunn.

AVIS AUX DAMES

En présence de la pénurie croissante de cuisinières, et pour ne point harceler davantage les seules encore disponibles, et qui n'arrivent pas à satisfaire aux trop nombreuses demandes, ne serait-il pas utile de songer à établir une cuisine centrale soignée, pour tirer d'embaras toute famille momentanément sans personnel, et de nombreuses personnes malades ou surchargées d'occupation. La question pourrait être mise à l'étude, si quelques personnes de bonne volonté et convaincues se prêtent à la formation d'un comité. Toutes personnes intéressées à la question pourraient adhérer à la liste déposée au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel. 174

J. Ed. BOITTEL

médecin-dentiste

de retour

CLINIQUE des POUPEES

Faubourg de l'Hôpital 13, au 3^e Réparation de tous genres de poupées. Grand choix de fournitures. Assortiment très complet de vêtements. Nombreux petits accessoires fantaisie.

M. Marc DURIG

de BOLE reçoit chaque jeudi, hôtel du Vaisseau, Neuchâtel, de 10 h. à 12 h. 1/2.

Monseigneur JOSEPH FONTANA et famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné une si grande sympathie à l'occasion du grand deuil qui vient de les frapper.

tes, comme il arrive dans tous les Parlements.

La politique n'ôte pas aux Cambridgeiens le goût des plaisirs moins sévères: elles dansent tous les jeudis soirs; elles cultivent, avec passion, chaque jour après midi, toutes les sortes de sport; l'organisation des jeux est un des principaux soucis de leur présidente ou «captaine». Elles sont exercées à combattre l'incendie. Quatre ou cinq fois par an, à l'improviste, la cloche sonne l'alarme; les pompières courent alors aux lances d'arrosage, aux prises d'eau, aux échelles, et répètent le rôle assigné à chacune pour le cas d'un danger sérieux.

Le salaire de la femme mariée

Une importante question est actuellement posée devant le Parlement français. Il s'agit de la refonte du code civil, en ce qui touche certaines attributions, certains droits de la femme mariée.

Celle-ci, aux termes de la législation en vigueur, ne peut recevoir elle-même son salaire que si son mari ne l'en empêche pas. Lorsque le mariage a lieu sous le régime de la communauté, et ce régime est la règle pour l'immense majorité des femmes, le mari peut aller lui-même percevoir le salaire: il en a la libre disposition; il a faculté de le dépenser, de le gaspiller même, subordonnant à son propre égoïsme les besoins les plus légitimes de sa conjointe.

Depuis de longues années, les associations féministes ont fait campagne pour modifier cet état de choses. Elles représentent que la femme, qui n'était guère employée dans les ateliers et les magasins à l'époque de la confection du code civil, a envahi l'industrie, le commerce, les administrations, les professions libérales; elle s'est émancipée économiquement, par son labeur. Il est équitable qu'elle soit aussi libérée juridiquement, et qu'elle reçoive qualité pour percevoir sa rétribution et l'administrer à sa guise.

En 1896, la Chambre vota un projet qui autorisait la femme mariée à toucher son salaire et à en disposer, mais sous réserve de certaines limitations. Elle ne pouvait, par exemple, faire des économies et les placer.

Pendant dix années, ce projet dormit dans les cartons du Luxembourg, la commission spéciale ne tenant même pas séance. A la suite d'une vigoureuse campagne de presse, l'affaire a été évoquée par l'opinion, et la commission sénatoriale vient de formuler ses conclusions, qui sont plus libérales, à certains points de vue, que celles de la Chambre.

La femme pourra, quelque soit le régime matrimonial, percevoir son salaire, l'administrer, l'économiser, le placer en valeurs mobilières ou immobilières. Elle pourra même aliéner, à titre onéreux, les biens ainsi acquis.

Toutefois, s'il y a abus, le mari pourra demander au tribunal le retrait partiel ou total des prérogatives de sa conjointe.

Si celle-ci ne subvient pas spontanément aux charges du ménage, l'époux pourra obtenir l'autorisation de percevoir tout ou partie de son salaire.

Tel est en substance le texte qui va être discuté au Sénat. Il consacrera une évolution profonde du droit civil français, en relevant la femme de la tutelle juridique qui pesait sur elle.

ETRANGER

Empoisonnés.

— Le «Mercure de Sonabe» annonce que 100 hommes de 1^{er} bataillon du régiment de grenadiers de la reine Olga ont été empoisonnés par la nourriture qu'on leur avait donnée en caserne. Cependant aucun d'eux n'est en danger de mort.

Le procès Thaw. — Il est possible que le prochain procès Thaw n'ait pas lieu à New-York, car les autorités douteront qu'il leur soit maintenant possible de trouver là un autre jury, étant donnée la manière dont a dû être traité celui qui vient de siéger dans le procès qui vient de se terminer.

Volcan en éruption. — Le volcan Pylhène, dans la Cordillère, est en éruption. De forts grondements souterrains accompagnent des éruptions très violentes. Des cendres pleuvent sur Barcelonnette, localité de la République Argentine.

Un lord aux travaux forcés. — Lord William Nevill, fils du marquis d'Abergeenny, a été condamné samedi par le jury de Clerkenwell (Londres), à douze mois de prison avec «hard labour» pour avoir escroqué plus de 8000 francs de bijoux à des joailliers et prêteurs sur gages de Chelsea, en substituant

un coffret scellé rempli de charbon à un autre coffret contenant des pierres précieuses.

Ce procès a fait sensation dans l'aristocratie londonienne, mais le noble lord était peut-être le moins ému de toutes les personnes qui se trouvaient samedi dans la salle d'audience. L'accusé semblait absolument indifférent et résigné. Lady Nevill, qui appartient à la noble et riche famille espagnole des Murrieta, les grands banquiers de Londres, a défendu de son mieux son mari en disant qu'il n'avait aucune fortune, qu'elle avait à diverses reprises désintéressé ses créanciers et qu'elle l'aurait encore fait volontiers dans le cas qui a provoqué la poursuite.

Le juge Wallace a rendu sa sentence en déclarant qu'il la prononçait sans faire aucune distinction entre le noble lord et un simple ouvrier.

Méprise. — M. Paul Doumer, ancien président de la Chambre française, qui assiste aux fêtes de l'inauguration de l'Institut Carnegie à Pittsburg, a soutenu samedi une lutte acharnée avec un ouvrier du téléphone qui travaillait dans une chambre voisine de celle qu'il occupe à l'hôtel Schenley. Il avait pris cet ouvrier pour un cambrioleur. Les garçons de l'hôtel sont intervenus pour mettre fin à cette scène.

Le chapeau de la princesse. — Washington est émoi.

Il existe à Washington, comme d'ailleurs dans tous les Etats-Unis, une ligue très active et très puissante, la ligue «contre les oiseaux des chapeaux de dames», et Mme Théodore Roosevelt, femme du chef de l'Etat, en est la présidente.

Or, que vit-on, l'autre jour, dans les rues de Washington?... On vit Mme Longworth, la fille du président, — celle qu'on appelle toujours la princesse Alice — déambuler avec un chapeau aux ailes majestueuses, aux ailes du plus bel oiseau qu'on puisse rêver.

Pour le coup, Washington en est suffoqué. Washington demande que la ligue rappelle la princesse Alice au respect des oiseaux.

Washington attend que Mme Roosevelt, en qualité de présidente, intervienne.

Le vol des hirondelles

On parle beaucoup, à l'heure actuelle, de la poste par pigeons. C'est dommage qu'on ne puisse prendre les hirondelles que comme les moineaux, en leur mettant un grain de sel sur la queue, ce qui n'est pas de toute première facilité. Car la poste par hirondelles serait beaucoup plus rapide que la poste par pigeons.

Un Anversois en a fait récemment l'expérience. Ayant réussi à s'emparer d'une hirondelle nichant sous le toit de sa maison, il la marqua au moyen d'un peu de couleur et la confia au convoyeur qui partait dernièrement pour Compiègne, accompagnant les deux cent cinquante paniers de pigeons voyageurs de la Fédération colombophile.

L'hirondelle y fut lâchée le lendemain, à sept heures un quart, en même temps que les pigeons, et, prompte comme l'éclair, elle prit la direction du nord, tandis que les pigeons décrivirent encore de nombreuses spirales en quête de leur direction.

Dès huit heures vingt trois, la «messagère du printemps» faisait son apparition à Anvers et s'empressait de rejoindre son nid. Les premiers pigeons ne rentrèrent au colombier que vers onze heures et demie.

L'hirondelle avait franchi les deux cent trente-cinq kilomètres en une heure sept minutes, soit avec une vitesse colossale de 3455 mètres à la minute ou 207 kilomètres à l'heure.

SUISSE

BERNE. — Le train qui part à 11 h. 25 du matin d'Interlaken a déraillé dimanche à son entrée en gare de Daerligen.

L'aiguillage qui a été établi samedi à la suite des travaux de transformation de la gare n'a pas fonctionné. La locomotive et le tender sont sortis des rails. Le déraillement a produit un choc violent, mais il n'y a pas eu d'accident de personnes. Des équipes d'ouvriers ont réussi à dégager la voie et le train a pu reprendre sa marche avec une heure de retard. Tous les autres trains ont subi également le retard.

BÂLE. — Un train a déraillé samedi soir, en entrant en gare de Bâle. Un wagon de voyageurs a été renversé. Les quelques personnes qui l'occupaient en ont été quittes pour la peur et une forte commotion.

SAINT-GALL.

— Samedi, à Rorschach, un ouvrier électricien, nommé Saxer, ayant touché un courant à haute tension a été foudroyé.

SOLEURE. — Plusieurs cas de variole autre ont été constatés à Derendingen et à Luterbach. Le danger d'une épidémie est d'autant plus à redouter que la population du pays est hostile à la vaccination et que la plupart des habitants ne sont pas vaccinés.

ZÜRICH. — Depuis une année, l'heure de leçon de quarante minutes est introduite à l'école industrielle et au gymnase de Winterthour. La mesure semblait hardie, on craignait que maîtres et élèves ne fussent éternués du fait des leçons de même envergure qu'au temps du «quart d'heure», données en un temps plus restreint; que les matières ne fussent écourtées et qu'enfin l'enseignement ne devint moindre. L'expérience s'est terminée à la satisfaction des autorités qui ont pu se convaincre que le travail était tout aussi bon qu'autrefois et des parents qui constatent que les penchants domestiques n'ont pas augmenté et que leurs enfants sont moins fatigués.

Le quart d'heure... de vingt minutes reste en vigueur à Winterthour.

ZOUG. — L'autre jour, un caporal du bataillon 116, cantonné à Zoug, recevait l'ordre de se rendre aux cibles avec quelques hommes pendant un tir. Arrivés au but, les soldats se placèrent dans la cible et la fusillade commença. A un certain moment, l'une des cibles étant sortie du cadre dans lequel elle glissait, le sous-officier voulut la remettre en ordre; il donna un signal sans doute insuffisant pour faire cesser le feu, car au moment où il grimpa sur le terre en avant des cibles, une balle lui traversa les manches de sa blouse et de sa chemise en effleurant la peau.

Le caporal n'était pas revenu de sa stupeur qu'un second projectile traversait son képi. L'homme ne se fit pas donner un troisième avertissement, il se jeta à terre et réussit à se mettre en dehors de la zone dangereuse.

VAUD. — Quatre individus revenaient dimanche à Vevey, en petit bateau, d'une excursion à Saint-Gingolph. A trois kilomètres du rivage leur embarcation chavira; trois hommes purent être retirés par des pêcheurs, mais le quatrième disparut dans les flots. Son cadavre n'a pas encore été retrouvé. C'est un nommé Versel, de Grandson. Parmi les sauvés, l'un, nommé Dompière, est dans un état très grave.

CANTON

Cernier. — On a compté, lundi, sur le champ de foire, 131 pièces de bétail bovin, soit: 48 vaches, 48 génisses, 34 bœufs et 1 taureau. Il y a une soixantaine de porcs. Les vaches prêtes au veau et les génisses sont surtout recherchées par de nombreux marchands, venus, pour la plupart, de la Suisse allemande. Les prix sont toujours très élevés; la plus belle paire de bœufs s'est vendue 1520 francs.

Voir la suite des nouvelles à la page six.

LA VÉRITÉ

LA HERNIE

Tous ceux qui sont atteints de Hernies, Efforts, Descentes, Maladies du Ventre, etc. ont intérêt, avant de se soigner et de se procurer un appareil capable de les soulager, à lire très attentivement un remarquable ouvrage de 150 pages et 200 gravures, le

TRAITÉ de la HERNIE par A. CLAVERIE, dans lequel la «Vérité sur la Hernie» est dévoilée.

Dans un but humanitaire, cette magnifique brochure illustrée est adressée gratuitement à tous nos lecteurs.

Les personnes qui souffrent doivent donc en faire la demande aujourd'hui même à M. A. CLAVERIE, 234, Faubourg Saint-Martin, à Paris, qui leur adressera par la poste, avec toute la discrétion désirable. H. 30007 X.

AVRIL de tout temps est l'échecse renommée

car ses caprices sont dangereux pour tout le monde et provoquent d'innombrables refroidissements dont les conséquences sont parfois sérieuses. Cependant toutes les variations de température ne peuvent rien contre celui qui s'habille avec prudence et qui, surtout, ne sort jamais sans s'être muni de pastilles minérales de véritables Sodas de Fay. — On ne pourra jamais assez le répéter. — Les véritables Sodas de Fay s'achètent au prix de 1 fr. 25 la boîte dans toutes les pharmacies, drogueries et dépôts d'eaux minérales.

(M. 3449)

Frontière française. — Malgré les giboules de la veille, la foire de jeudi, à Pontarlier, a été passable.

Parmi les 53 chevaux exposés en vente, on comptait peu de bons: quelques-uns néanmoins ont été enlevés dans les prix de 60 à 780 fr. Quelques poulains d'un an et deux ans s'estimaient de 400 à 600 fr.

Du côté bétail, on a compté 180 sujets: les bonnes vaches à lait ou prêtes étaient recherchées mais peu nombreuses, les prix variaient de 400 à 520 fr. Les vaches ordinaires et génisses trouvaient preneurs de 300 à 420 francs.

Cinq ou six bons taureaux d'un an à deux ans vendus de 280 à 400 fr. Peu de bœufs de travail exposés en vente, les meilleurs s'enlevaient dans les prix de 800 à 1100 fr. la paire.

Pour la boucherie, pas de changement sur le cours de la précédente foire. Une cinquantaine de petits porcs se sont vendus dans les prix de 130 fr.; 6 moutons à 80 fr. et 50 veaux à 90 fr.

Les prix des fourrages se maintiennent sans changement: le foin à 47 fr., la paille à 30 fr. les 500 kg.

Au marché couvert le beurre vaut de 2,50 à 2,70 le kilo; le prix des œufs s'abaisse à 75 cent. la douzaine.

La commune de la Cluse-et-Mijoux avait acheté dernièrement un corps de bâtiment précédemment occupé par une scierie et sis au lieu dit aux Entreroches. Dans la nuit de lundi à mardi derniers, le feu éclatait dans cette maison abandonnée et la détruisait.

La nuit suivante, vers 10 heures, un autre incendie se déclarait dans une maison habitée par quatre ménages d'ouvriers.

La pompe communale de la Gouffre et du Frambourg, mise immédiatement en batterie, ne put que préserver les scieries de la Gouffre, distantes de trois mètres seulement du lieu de l'incendie. Les pompiers de Pontarlier ont aidé les habitants à préserver les maisons voisines.

Le feu s'était développé si rapidement que les locataires du bâtiment incendié eurent à peine le temps de se sauver à demi-vêtus.

Bevaix (corr.). — L'affaire Degerine Joseph — tentative d'assassinat et vol à Bevaix dans la nuit du 6 au 7 mai 1906 — renvoyée en janvier, viendra devant la cour d'assises du Doubs mercredi 24 avril.

La victime — M^{me} Biellet — et les témoins viennent de recevoir citation à comparaitre ce jour-là, à 8 h. 1/2 du matin, au Palais de Justice de Besançon.

Gorgier (corr.). — En remplacement de M. Ch. Quinche, appelé à un poste d'instituteur d'une classe du Vauseyon, à Neuchâtel, notre commission scolaire a nommé, à la suite d'un examen de concours, auquel ont pris part neuf postulants, M. Maurice Vogt, domicilié à Neuchâtel.

Nous souhaitons la bienvenue à ce jeune instituteur et exprimons le vœu qu'il fasse chez nous une belle carrière d'éducateur.

La Coudre. — Une pétition vient d'être adressée au Grand Conseil par de nombreux habitants de La Coudre et environs; ces derniers font valoir l'isolement de La Coudre, isolement provoqué par l'absence d'une bonne voie de communication.

Cet état de choses est préjudiciable au commerce et à l'industrie du village, en même temps qu'il occasionne des pertes de temps considérables aux époques des récoltes.

La commune de La Coudre, qui est disposée à payer un quart de la dépense, demande à ce que la route cantonale qui s'arrête aux Fahys soit prolongée jusqu'à ce village.

Peseux (corr.). — M. Adolphe Blanc a été réélu pasteur de la paroisse nationale par 150 votants sur 153.

NEUCHÂTEL

Place Purry. — La tourelle du transformateur de la Place Purry vient de disparaître, comme a disparu celle de la Grand'Rue et comme disparaîtront peu à peu, remplacés par des installations soviétiques, les autres transformateurs du centre de la ville.

Sur le terrain devenu libre ainsi, les services industriels dresseront une colonne portant deux lampes à arc, qui donneront à la Place Purry un éclairage satisfaisant. Mais auparavant on fera un nouvel essai du gabarit de la statue Purry, pour voir dans quelle mesure ce monument ferait meilleur effet à la place du transformateur qu'à son emplacement actuel. Il y a lieu de penser que la statue y serait un peu plus perdue encore.

Concert de l'Union chrétienne. — Il venait bien tard dans la saison et on aurait pu craindre que la salle des Conférences ne fût bien trop grande pour le nombre d'auditeurs. Heureusement la sympathie dont jouit — avec raison — l'Union chrétienne, et les noms connus et aimés dont elle avait pu embellir son programme ont engagé un public assez dense à se rendre hier soir au Bâtiment des concerts. Il a applaudi très chaudement des artistes qui le méritaient autant par leur amabilité envers l'Union chrétienne que par leur talent. Mme Cherdjian-Charray et Mlle Quartier-la-Tente ont réalisé de grâces et nous avons admiré la technique de l'une autant que la voix sympathique de l'autre. MM. Bovet et Fassin ont tiré des accents naïfs et superbes, l'un de sa voix, l'autre de son violoncelle.

Et, en entendant les vers d'Hugo, que la jeune génération croit spirituel de dédaigner, nous redisons en pensée à M. Bovet qui déclamaient l'«Expiation»: Monsieur Bovet, vous interprétez si bien Hugo qu'il faut que vous soyez poète, puisque, comme l'a dit l'enthousiaste Banville: on n'est poète qu'en raison directe de l'intensité avec laquelle on admire ces œuvres titanesques.

Conseil général de la Commune

Séance du 15 avril

La route gare de Neuchâtel à La Coudre. — Les propriétaires bordiers de cette route demandent la correction immédiate de celle-ci jusqu'à La Coudre, faisant valoir le fait qu'un tramway va s'établir et qu'il serait désirable qu'il suivît la route cantonale.

Cette pétition est renvoyée au Conseil communal.

Aquisition de terrain à la rue Saint-Maurice. — Le projet du Conseil communal prévoit l'approbation d'une convention par laquelle M. et Mme Charles Schinz cèdent à la Commune pour le prix total de 40,000 francs: 1. les emprises nécessaires à l'élargissement de la rue Saint-Maurice et à la création d'un passage public au sud du Temple du Bas (superficie de 96 mètres carrés); 2. une servitude limitant à 6 mètres, sur une largeur de 4 mètres, la hauteur du bâtiment qui pourra être construit sur la limite nord du terrain restant aux vendeurs.

M. Vuarnoz, trouvant le prix de 40,000 fr. excessif, demande le renvoi à une commission. Adopté.

La commission se compose de MM. Lamberlet, Borel, Grassi, Bouvier et Favre-Brandt. Le passage public de Vieux-Châtel au Crêt-Taconnet. — Le plan de modification (déjà exécuté depuis longtemps) de ce passage est approuvé.

Le môle de l'Évole. — Un enrôlement de consolidation de ce môle a été reconnu urgent; le crédit demandé à cet effet est de 3000 fr. Il est accordé.

A ce propos, M. C. Borel désire que le Conseil communal soit invité à reprendre l'étude de la question des quais et, en particulier, du port de l'Évole.

M. Porchat répond que sous peu le Conseil communal fera des propositions relatives au Casino.

M. A. Roulet fait observer que M. Borel devrait présenter une motion.

Vente de terrain au Vauseyon. — Le Conseil communal propose de rétrocéder à M. Alexandre Ducry une parcelle de terrain de 42 mètres, à raison de 8 francs le mètre, en vue de la création d'un chemin d'accès à la propriété de l'acquéreur.

Adopté. Hôpital de la ville. — Un crédit de 1000 fr. est accordé pour l'asphalage d'une terrasse de l'Hôpital.

Droits de passage. — Le Conseil communal reçoit les pouvoirs pour signer les actes constitutifs de servitudes sur la ligne électrique Pré-aux-Clées-Sauges, et demander de l'Etat l'exemption des lods pour le rachat des droits.

Instruction publique. — Le Conseil communal propose l'échelle suivante pour les traitements du personnel enseignant de l'école supérieure de jeunes filles (les chiffres entre parenthèses sont ceux que propose la commission scolaire):

Cours ordinaires, à l'exception de la gymnastique, l'heure hebdomadaire, 170 à 200 fr. (175 à 205); gymnastique, 120 à 150 (120 à 150); maîtresses surveillantes ne donnant ni pas de leçons, 1600 à 2000 (1800 à 2300); les mêmes donnant des leçons: a) surveillance, 1600 à 2000 (1000 à 1250); b) leçons, l'heure hebdomadaire, 100 à 120 (175 à 205); cours spéciaux semestriels, 200 au maximum (200); littérature française dans la division supérieure, (250 à 280).

Renvoyé à la commission financière de 1907.

REVISION DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE LA COMMUNE

M. C. Perrin propose le renvoi à une commission spéciale, tout en notant que celle-ci devra apporter une attention spéciale à l'organisation de la chancellerie pour établir les compétences du président et du secrétaire.

M. T. Krebs constate que le nouveau règlement maintient à cinq le nombre des conseillers communaux et qu'il fait de leur président une sorte de maire à qui il faudra au moins un employé bien rétribué; ce ne sera pas une économie. De plus, attribuer la police du feu et des constructions au président, tandis que le directeur de police devrait en être chargé, ne paraît pas logique. Autre chose encore: il serait prudent de donner une administration distincte aux services industriels, ainsi que la Confédération le fit pour les chemins de fer et le canton pour la Banque cantonale; il faudrait une commission administrative responsable au lieu d'une commission consultative aux séances de laquelle les membres assisteront suivant leur bon vouloir.

Vente de terrains. — Le Conseil ratifie la vente de terrains vagues à la Grande-Casarde, soit 184 mètres au prix de 31 fr. à M. Auguste Lambert et 76 mètres au prix de 5 fr. le mètre à M. Polybe Robert.

Canal-égout. — Le Conseil vote un crédit de 1350 fr. pour l'achèvement du canal-égout allant des Parcs à Champ-Coco.

Troisirs. — Le Conseil accorde un crédit de 8000 fr. pour l'asphalage du trottoir de la Main à Tivoli et un second crédit de 4400 fr. pour la même opération entre Tivoli et le pont Alexandre (Berthier).

Sur la proposition de M. Krebs, il est décidé que ces deux travaux se feront cette année encore au lieu d'être échelonnés sur deux exercices.

M. R. de Chambrier est d'accord avec la nouvelle organisation du Conseil communal. Il désire attirer l'attention de la commission à nommer sur les rapports entre les autorités communales et les autorités scolaires. Ce n'est pas au Conseil communal qu'appartient la haute surveillance des établissements scolaires, mais au Conseil d'Etat. Il ne paraît pas non plus correct d'assimiler les commissions des écoles professionnelles à la commission scolaire. D'autres points encore devront être revus.

Le projet est renvoyé sans opposition à une commission composée de MM. Lamberlet, Mauerhofer, Beaujon, Perrin, Sandoz, Imprimier, Grassi, Krebs, de Chambrier et Junod. Session close.

FAITS DIVERS

Téléphone de campagne. — D'après la «Civil and military gazette», lord Kitchener a accepté un appareil téléphonique qui va être mis en usage dans les troupes de toutes les armées de l'armée des Indes. Le câble est très léger, puisqu'il ne pèse que 7 livres anglaises (3 kil. 175) par mille (1609 mètres); il est suffisamment isolé pour pouvoir être posé à travers un cours d'eau sans perte de courant; enfin il peut supporter une traction de 120 livres (54 kil. 361) et coûte 16 shillings par mètre.

Ce câble est employé avec l'appareil Ericsson qui pèse 5 livres 1/2 anglaises (2 kil. 488). On le pose et on le relève au moyen de l'appareil automatique Molyneux (nom de l'inventeur, major de cavalerie) qui peut être fixé à la selle d'un cheval.

Dernièrement à Hoshiarpur (dans le Pendjab) un cavalier, marchant au petit galop, a pu poser le câble en 7 minutes sur une position d'une longueur de 2 milles (3218 mètres) et le relever en 18 minutes.

Des détachements de 20 à 30 hommes sont actuellement exercés au maniement de cet appareil à Roorkee.

Méfiions-nous. — La «Holz-Zeitung», journal allemand des industries du bois, nous révèle que la fabrication du pain à la scieure a pris, en ces derniers temps, une extension très importante. A Berlin même, une seule usine livre chaque jour à la consommation cinq cents quintaux de pain de bois.

Tout le détail de la panification est donné généralement par la «Holz-Zeitung». On commence par faire fermenter la sciure, qui subit encore diverses manipulations chimiques. Ensuite elle est mélangée avec de la farine de seigle, 1/3 de seigle pour 2/3 de sciure, et l'on pétrit et l'on cuit comme pour le pain ordinaire.

Jusqu'à ce jour, le pain de bois servait principalement à la nourriture des chevaux. Mais on est sur le point d'apporter à cette industrie nouvelle un perfectionnement suprême et l'on espère (!!!) répandre avant peu parmi les hommes l'usage, sinon le goût, du pain de bois.

Cette espérance est à faire frémir!

Un journal somnifère. — Avant son élévation au trône pontifical, les journaux se sont bien rattrapés depuis et c'est à qui donnera le plus de détails sur la vie intime de Pie X.

La palme dans ce sport journalistique revient incontestablement au «Giornale d'Italia», qui, lui, est arrivé jusqu'à surprendre les habitudes de l'alcôve papale.

«Quand le pape se couche, écrit-il, il ne s'endort pas tout de suite, mais lit d'abord quelques journaux. Ces journaux sont, nous pouvons l'assurer, l'«Osservatore Romano» et notre journal, le «Giornale d'Italia». Ensuite il s'endort...»

On se doute un peu de la folle gaieté que cette auto-critique a soulevée chez nos confrères romains, qui ne connaissent pas tant de qualités somnifères au «Giornale d'Italia».

Les imprimeries pénitentiaires. — On a reçu de Berlin la nouvelle que le président de l'Union des maîtres imprimeurs avait adressé plusieurs pétitions au ministre pour le prier de ne plus installer, à l'avenir, d'imprimeries dans les prisons et d'interdire aux imprimeries existantes, dépendant de l'Etat, de faire toute concurrence à l'industrie privée.

Il y a quelques jours, le ministre a répondu qu'il serait fait droit aux vœux exprimés par les imprimeurs.

En France, c'est tout le contraire: une des plus anciennes imprimeries de Seine-et-Marne vient d'être dépeignée d'importantes commandes administratives par l'imprimerie pénitentiaire de Melun.

POLITIQUE

Conseil municipal lucernois

Après une vive discussion, le Conseil municipal de Lucerne a, par 29 voix contre 4, donné son approbation au projet de la municipalité, tendant à conclure une convention avec le Kurkonnitz, pour laisser inoccupé l'emplacement de Bellevue sur le Quai National. Il a décidé de fixer au 28 avril la votation populaire sur cette question.

Les tribunaux militaires en Bulgarie

Le groupe de l'opposition a tenu une assemblée de protestation dimanche, et a décidé de prendre position contre le gouvernement. Faisant allusion aux jugements des anciens tribunaux militaires bulgares, il a décidé, en outre, de demander l'abrogation de la loi ayant un effet rétroactif et d'après laquelle l'assassin de M. Petkoff et ses complices devaient être jugés par les tribunaux militaires. Il demandera aussi la suppression des tribunaux militaires et la démission du cabinet actuel.

Au Maroc

On annonce de Fez que El Gaziz a été nommé pacha de Marakech en remplacement de Abd-el-Sakm. Une mehalla forte de 400 hommes a quitté Fez pour Tanger où elle va chercher El Gaziz pour le conduire à Marakech.

Chambre des communes

Répondant à une question, M. Winston Churchill dit qu'il compte que l'autonomie prochain, le Parlement d'Orange sera rassemblée à Bloemfontein.

En Russie. — Le calme est rétabli dans les couloirs de la Douma. On ne parle plus du conflit entre le président Stolypine, ce conflit étant en voie d'apaisement.

— On mande de Moscou que lundi matin, 25 hommes armés ont attaqué sur le pont Basman un convoi transportant une somme de 95,000 roubles. Le convoi étant gardé, les malfaiteurs n'ont réussi à emporter que 1000 roubles. Un des voleurs a été tué et 3 autres blessés.

Nouvelles diverses

Exposition nationale suisse. — Lundi soir s'est constituée, à Berne, sous la présidence de M. Kunz, président du Conseil d'Etat, la commission composée de délégués des autorités, des sociétés et associations pour discuter la question de savoir si Berne se mettrait définitivement sur les rangs pour la prochaine exposition nationale.

L'assemblée a nommé un comité provisoire et trois commissions spéciales, qui s'occuperont du programme, de l'emplacement et des finances. Ces commissions sont invitées à exécuter leurs travaux préliminaires dans un délai de trois mois, puis à présenter leurs propositions.

Grève à Lausanne. — Les charretiers réunis dimanche ont décidé la grève pour mardi matin.

Deux postiers arrêtés. — Le «Stadtanzeiger» de Saint-Gall annonce l'arrestation de deux employés de poste accusés de plusieurs détournements importants.

Banqueroute frauduleuse. — On communique ce qui suit au sujet de l'affaire de l'ex-notaire Schneider à Berne, dont il a été question dans la presse. Schneider a fait des aveux et a été renvoyé devant la cour d'assises pour répondre de 130 faux environ. Parmi ces 130 faux, il s'en trouve un pour lequel l'avocat Abbi a été également renvoyé devant la cour d'assises pour banqueroute frauduleuse ou éventuellement pour banqueroute simple.

Vente de vins. — Les vins que l'hôpital des bourgeois de la ville de Fribourg a récoltés en 1906 dans ses vignes de Lavaux et de Vully ont été vendus lundi après midi. Environ 6000 litres de Calamin ont été vendus de 81 à 86 cent.; 9500 litres de Riez de 72 à 78 cent. et 17,250 litres de Vully de 41 à 47 cent.

Une amende de 150 millions. — Après un procès qui a duré six mois, le jury de Chicago a déclaré la Standard Oil Company coupable d'avoir bénéficié de réductions de prix sur la compagnie de chemins de fer Chicago et Alton, ainsi que sur d'autres lignes.

La Standard Oil Company était accusée de 1903 délits, dont 1463 ont été prouvés. D'après les peines maximums de la loi Elkin, la compagnie peut être condamnée à une amende s'élevant à 150 millions de francs, pour ces diverses infractions à la loi.

Toutefois, le jugement ne sera rendu qu'après l'exposé d'une réclamation des avocats de la défense. Ces derniers demandent que les délits soient traités en bloc et qu'une seule amende soit fixée par le juge. Les accusés ont aussi demandé qu'un nouveau procès ait lieu.

Taux d'escompte. — On mande d'Amsterdam que la banque des Pays-Bas a abaissé le taux d'escompte de 6 à 5 1/2 %.

Mines d'or et d'argent. — On annonce d'Ottawa (Canada), qu'à la suite de la découverte de filons d'or et d'argent, le gouvernement de la province a décidé de délimiter un nouveau district minier s'étendant de Gobalt à l'ouest de la frontière de Québec, dans la direction du nord-est.

Inondations en Hongrie. — Les eaux de la Theiss montent; plusieurs localités sont inondées. Tisca-Dada et Tisca-Lek ainsi que Ragamay sont en danger. Les habitants ont pu s'enfuir à temps sur les hauteurs de Tokai. Petit-Tokai et les vignobles voisins sont inondés.

Tentative de déraillement. — Une double tentative de déraillement a eu lieu, la nuit de dimanche à lundi, à Vesoul. Des traverses de bois et des rails ont été déposés sur la voie pour faire sauter dans la rivière Colombine un train de messageries et le rapide de Bâle-Paris. Le chasse-pierre de la machine a rejeté les traverses et les rails dans le remblai. On a des soupçons sur deux individus qui avaient brisé la lanterne d'un surveillant et dont on a vu une vague signalement.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(Service spécial de la Feuille d'Avis de Neuchâtel)

Tremblement de terre. — Rome, 15. — L'observatoire géodynamique italien signale un tremblement de terre à une distance de 9,000 kilomètres.

Mexique, 16. — Les localités de Chilpancingo et de Chilapa ont été détruites lundi par un tremblement de terre.

On sait jusqu'à présent que onze personnes ont péri et que vingt-sept ont été blessées.

Chômage en Allemagne. — Eisenach, 16. — Par suite d'un mouvement de salaire, quatre cents tisseurs et tisseuses chôment.

Chambre des communes. — Londres, 16. — La Chambre des communes a adopté par 289 voix contre 87 une résolution fixant la procédure à suivre pendant les débats.

Sinistre maritime. — Gibraltar, 16. — Le transport «Duncan» a recueilli trois hommes du vapeur «Andalucia» de Liverpool qui a coulé à 65 milles au sud-ouest du cap Finistère.

On ignore ce qu'est devenu le reste de l'équipage.

Amérique centrale. — Washington, 16. — Le département de la marine annonce que la canonnière «Princeton» a quitté Amapala pour Acapulco, ayant à bord le général Bonilla, conformément à l'accord entre le général Zelaya, président du Nicaragua, et le général Figuera.

En Russie. — Moscou, 16. — Pendant l'attente de lundi qui a eu lieu sur le pont Pasmannoff les brigands ont réussi seulement à dérober quatre cents roubles.

Ils avaient déjà rempli plusieurs sacs avec l'argent volé et les avaient fixés sur un char, mais ils s'enfuirent quand les gardiens commencèrent à tirer.

Huit des brigands ont été arrêtés; parmi eux se trouve un étudiant de l'école polytechnique. Il nie cependant toute participation à l'attentat.

Bakou, 16. — Les conditions des armateurs ayant été refusées la grève continue. Le général Tauba a décidé de remplacer les équipages des navires pétroliers par des marins de l'Etat.

Les réclamations des abonnés étant le seul contrôle du service des porteurs de notre journal, les personnes qui auraient à signaler des irrégularités dans la distribution de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL, sont priées d'en informer chaque fois notre bureau.

Administration

de la

«Feuille d'Avis de Neuchâtel»

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE

— Homologation du concordat de Bernard Courvoisier, tenancier du café de la Banque, au Locle. Commissaire aux sursis concordataires: William Jeanrenaud, préposé aux faillites, au Locle. Date de l'homologation: 4 avril 1907.

Jugements de divorce

11 février 1907. — Berthe-Sophie Jean-Petit-Mathé née Décombar, tailleur, domiciliée à La Chaux-de-Fonds, et Fritz Jean-Petit-Mathé, cantonnier au chemin de fer Jura-Neuchâtel, domicilié aux Convers.

6 mars 1907. — Léon Breiting, fabricant d'horlogerie, domicilié à La Chaux-de-Fonds, et Marie-Lina Breiting née Theurillat, demeurant à Genève.

5 mars 1907. — Augustine Hubler née Angéol, commissionnaire, et Albert Hubler, brasseur, les deux domiciliés à La Chaux-de-Fonds.

7 février 1907. — Thérèse-Emma Ferrier née Zumbach, horlogère, domiciliée à La Chaux-de-Fonds, et Eugène Auguste Ferrier, faiseur de secrets, actuellement domicilié à Morteau.

6 mars 1907. — Hélène Singer née Anthoine, couturière, domiciliée à La Chaux-de-Fonds, et Léon-Joseph Singer, ancien bottier, actuellement interné dans la maison de santé de Rosegg (Soleure).

7 février 1907. — Louis-Emile Isler, maître de pension domicilié à La Chaux-de-Fonds, et Anna-Elisabeth Isler née Rytz, actuellement aubergiste à Zuchwil (Soleure).

Extrait de la Feuille officielle Suisse du Commerce

— Sous la dénomination de Société des machines, mineurs, manœuvres et contre-maîtres suisses, il existe une association dont le siège est à Neuchâtel et qui a pour but d'entretenir entre ses membres, en dehors de toutes questions politiques et religieuses, des relations d'amitié, de fraternité et de solidarité et d'améliorer leur position sociale tant au point de vue moral et intellectuel, qu'au point de vue matériel. La société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature collective du président ou du vice-président approuvée collectivement avec celles du secrétaire et du caissier du comité.

— Sous la dénomination de La Roche, à Neuchâtel, il est fondé une société qui a son siège à Neuchâtel et a pour but le relèvement moral des jeunes filles qui se placent volontairement sous la surveillance de son comité-directeur. La société est engagée par la signature collective de la présidente ou d'un autre membre et de la secrétaire ou d'un autre membre du comité.

— Sous la dénomination de Foyer Evangélique de Neuchâtel (pour élèves instituteurs et étudiantes en théologie), il est fondé une société qui a son siège à Neuchâtel et a pour but de procurer aux jeunes gens qui se préparent à devenir instituteurs, pasteurs ou missionnaires, un foyer dans lequel ils seront placés sous une influence religieuse et où ils recevront des directions pour la préparation de leurs études. La société est engagée par la signature collective du président ou d'un autre membre et du secrétaire ou d'un autre membre du comité.

Madame Vuithier-Hipp, Monsieur et Madame J. Vuithier-Ghl et leurs enfants, Madame et Monsieur le Dr Carl Hauser-Vuithier et leurs enfants, Monsieur le Dr Auguste Vuithier, Madame et Monsieur le Dr A. Vuarnoz-Vuithier et leur fille, Monsieur Ed. Petitpierre et ses enfants, Madame Fritz Loew-Vuithier et ses enfants, Madame Mollinger-Hipp, Mademoiselle Charlotte Hipp, les enfants et petits-enfants de feu Monsieur Auguste Vuithier, les familles Vuithier, Breithaupt, Schmid, Neukomm, Bluz, Knüry et Borel font part à leurs parents, amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent de faire en la personne de

Monsieur ERNEST VUITHIER-HIPP

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin, enlevé à leur affection aujourd'hui, 14 avril, après une longue et bien pénible maladie, dans sa 69^{ème} année.

Heureux ceux qui procurent la paix. L'ensevelissement aura lieu mardi, 16 avril, à 3 heures après midi.

Culte à 2 h. 1/2. Domicile mortuaire: Tivoli n. 6. On ne reçoit pas.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

le Journal le plus répandu en ville, au vignoble et dans le reste du canton, comme aussi dans les contrées avoisinantes, procure aux annonces toute la publicité désirée.

PRIX MODÉRÉS. CONDITIONS AVANTAGEUSES pour tout ordre important et répété.

Les remboursements

n'étant présentés qu'une fois seulement par les facteurs, nous rappelons à nos abonnés que les quittances non payées à présentation doivent être retirées au bureau postal, dans le délai prévu, afin d'éviter un retour de remboursement occasionnant une interruption du service du journal.

Administration de la «Feuille d'Avis de Neuchâtel»

Bourse de Neuchâtel

Lundi 15 avril 1907

Table with columns: Actions, Obligations, Banque Comm., Franco-Suis., Banq. du Locle, Et. de Neuch., Crédit foncier, La Neuchâtoise, Lyon., Gr. Brasserie, Papet. Serrières, Tram. Neuch., Im. Châtenoy, Sand-Trav., Sal. d. Conf., Sal. d. Conc., Villamont, Bauxvaux, Soc. Im. Neuch., Etab. Rusconi, Mot. St-Aubin.

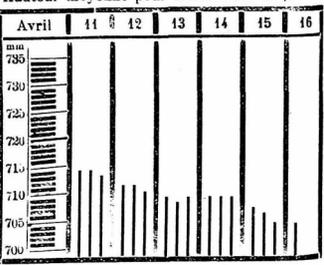
BULLETIN METEOROLOGIQUE - Avril

Observations faites à 7 h. x, 1 h. x et 9 h. x

Table with columns: DATE, Moyenne, Minimum, Maximum, Pluie, Vent, Direction, Force, Baromètre.

16. 7 h. x: 4.0. Vent: S.-O. ciel: couvert. Du 15. — Pluie fine intermittente jusqu'à 10 h. x du matin et à partir de 7 h. x du soir. Brouillard sur le sol jusqu'à 9 h. x du matin. Soleil visible par moments à partir de 2 h.

Hauteur du Baromètre réduite à 0 suivant les données de l'Observatoire. Hauteur moyenne pour Neuchâtel: 711,5 mm.



STATION DE CHAUMONT (alt. 1123 m.)

Table with columns: DATE, Moyenne, Minimum, Maximum, Pluie, Vent, Direction, Force, Baromètre.

Niveau du lac: 16 avril (7 h. m.): 429 m. 640

Bulletin météorol. das G. P. F. — 16 avril, 7 h. m.